



Mot du Maire

Chères Igovillaises, chers Igovillais,

Le contexte géopolitique international, la crise énergétique, l'inflation, les défis climatiques et environnementaux sont actuellement sources d'inquiétudes, pour la plupart d'entre nous, à titre privé. C'est aussi le cas lorsqu'on est élu, en charge de la gestion d'une collectivité.



Nathalie BREEMEERSCH
Maire d'Igoville

En ce printemps, nous sommes à la moitié du mandat municipal 2020 – 2026. Malgré ces éléments de contexte fort différents de ceux que nous avons imaginés, toute l'équipe municipale reste mobilisée et déterminée à poursuivre ses projets pour Igoville et ses habitants. Ainsi, les deux grands projets d'aménagement proposés : la rénovation énergétique de l'école et l'aménagement du Parc des Loisirs, sont en voie de finition.

Le défi est de taille tant le contexte national et international pèse sur nos marges de manœuvres financières, mais le budget voté par le conseil municipal le 12 avril dernier correspond à cet engagement, tout en n'augmentant pas les taux des taxes communales. Vous pourrez en découvrir les principaux éléments aux pages 5 et 6.

Être et rester une commune où il fait bon vivre, c'est le défi que notre équipe municipale s'attache à relever au quotidien. Il en va également du comportement de chacun, du respect des règles de vie en société. Beaucoup d'efforts sont à faire sur notre comportement au quotidien, que ce soit en voiture, avec l'entretien des espaces verts privés... Faire la chasse aux petites incivilités du quotidien, pour vivre en harmonie, pour une meilleure qualité de vie !

Ainsi, dans un contexte toujours aussi anxiogène, nous avons fait le choix dans ce numéro de positiver en réalisant un focus sur les nombreuses animations de notre village, qu'elles soient communales ou à l'initiative des associations que nous remercions.

Bien évidemment, j'aurai une pensée émue pour notre Président des Anciens combattants, Claude BOURGEOUX, aujourd'hui disparu, qui a tant fait pour le devoir de mémoire et la conservation du passé de notre commune. En Novembre, nous avons pu vous faire le récit de cet événement historique survenu en 1940 dans notre village, sur lequel nous revenons en page 33. Nous allons d'ailleurs rendre hommage cette année, aux Tirailleurs Sénégalais, Morts pour la France le 09 Juin 1940. En page 38, grâce à nouveau à son travail et ses archives, il nous permet de vous raconter une belle histoire de solidarité d'après guerre et de vous dévoiler les liens forts qui unissent la ville suisse de Porrentruy avec notre commune. Cet épisode de notre histoire communale, est à la fois émouvant et passionnant.

Avec l'arrivée du printemps, signe d'optimisme, nous constatons avec plaisir que la nature renaît. Le réchauffement des températures va nous permettre de nous retrouver à nouveau autour d'évènements festifs et conviviaux. Je vous laisse les découvrir au fil des pages en plus des informations pratiques habituelles.

Alors, réchauffons-nous ensemble au contact de ces rayons de soleil printaniers, et profitons ensemble de notre qualité de vie au quotidien. Bonne lecture à toutes et à tous !

Bien à vous,

◆ Etat civil

Naissances

- 🕒 RABESOARIVONY BE Nolan - Le 11 Février 2023
- 🕒 LEFRANÇOIS Faustine - Le 18 Avril 2023
- 🕒 PETIT Roxane - Le 20 Avril 2023



Les annonces publiées ont reçu l'autorisation des familles.

Décès

- 🕒 GIRETTE Née LETAILLEUR - Le 01.12.2022
- 🕒 VOISIN Née GUICHEBARON Yannick - Le 05.01.2023
- 🕒 BOURDET Michel - Le 23.01.2023
- 🕒 GOURIOU Louis - Le 31.01.2023
- 🕒 LECANU Née GENTIL Mireille - 18.02.2023
- 🕒 LEMONNIER Jacques - 28.02.2023
- 🕒 BIZET Née BERNARD Laurence - 03.03.2023
- 🕒 BOURGEAUX Claude - 18.04.2023
- 🕒 CHALOINE Née CINGAL Thérèse - 01.05.2023



Noces d'or

- 🕒 QUINTINO Lucien et Dominique - Le 18.02.2023



◆ Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement citoyen

Tout jeune Français (garçon ou fille) doit se faire recenser auprès de sa mairie, dans les 3 mois qui suivent la date anniversaire des 16 ans. C'est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (dont le permis de conduire).

Cette démarche permet d'effectuer le recensement citoyen obligatoire en vue de la participation à la journée défense et citoyenneté.

Pour se faire, il suffit de se présenter à la Mairie d'Igoville, muni de la carte nationale d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

A la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement.

Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

Le recensement citoyen peut également se faire en ligne sur :

📄 <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054>

Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT à la mairie du domicile

Une attestation vous sera remise
Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant
L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)



Recensement en ligne

Budget 2023



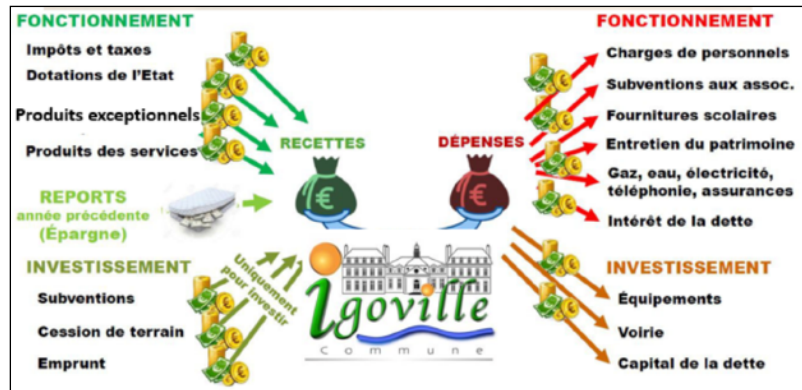
Le compte financier 2022 du budget principal a été approuvé par le conseil municipal le 12 avril 2023. Il comprend l'ensemble des écritures en dépenses et en recettes effectuées l'an passé.

En fonctionnement

Recettes : **1 794 088,84 €**
Dépenses : **1 349 251,32 €**

En Investissement

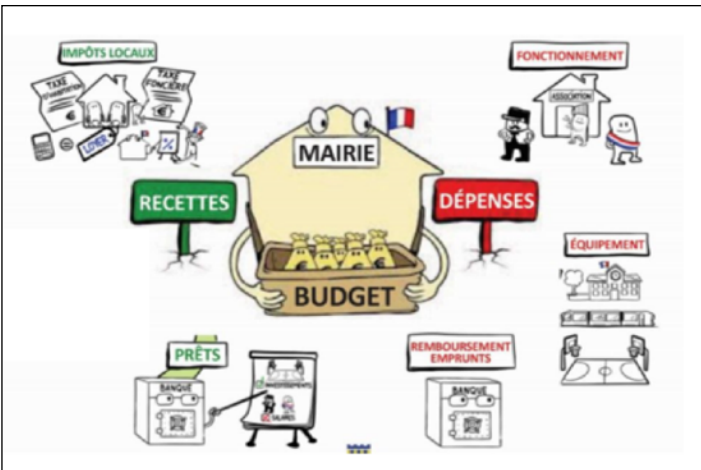
Recettes : **563 736,77 €**
Dépenses : **601 962 €**



Soit un excédent de fonctionnement reporté de 444 837,52 euros et un déficit d'investissement reporté de - 38 225,23 euros

C'est quoi le budget ?

Soumis chaque année au vote du conseil municipal, le budget prévoit et autorise les recettes et les dépenses de la commune. Il regroupe deux grands postes : le fonctionnement et l'investissement avec pour chacun des recettes et des dépenses.



La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité.

Comme toutes les communes de France, nous avons été impactés par de fortes hausses des coûts de l'énergie (gaz, électricité...). Cela nécessite quelques adaptations et changements dans nos habitudes. Les élus ont apporté une attention particulière pour l'élaboration d'un budget équilibré afin de répondre aux attentes de vous toutes et tous. Le travail de chacun nous a permis de présenter un budget cohérent qui n'a souffert d'aucune contestation de la part des élus du Conseil Municipal.

Engagée dans une gestion raisonnée du budget municipal, la commune fait face à une augmentation substantielle de ses dépenses :

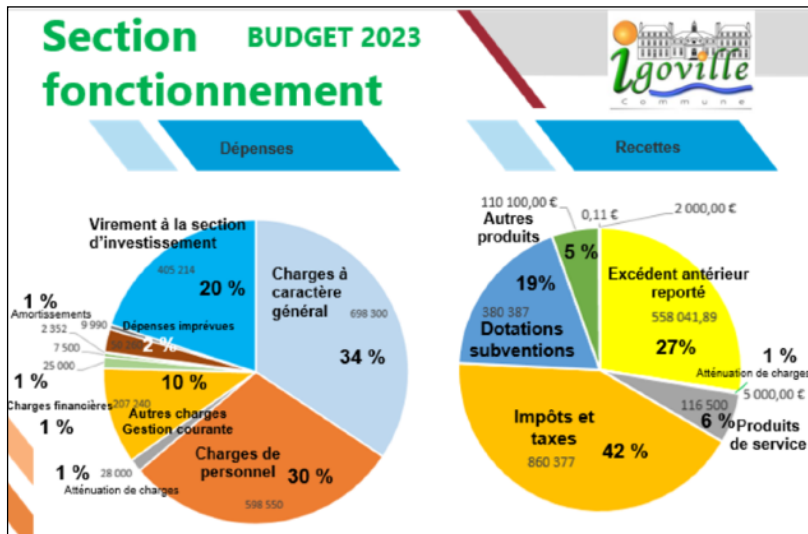
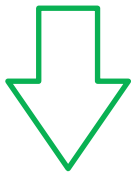
- 👉 Une inflation de 6,3% sur un an,
- 👉 Une hausse sans précédent des coûts de l'énergie,
- 👉 L'augmentation du point d'indice des fonctionnaires (+3,5%).

La gestion raisonnée des finances nous permet encore d'absorber le choc des crises actuelles tout en continuant d'investir pour la commune sans avoir à actionner le levier fiscal, conformément à l'engagement pris ; en maîtrisant les dépenses de fonctionnement, notamment les dépenses énergétiques.

Fonctionnement : La section est en équilibre à hauteur de 2 032 406 €

Maîtrise des charges générales

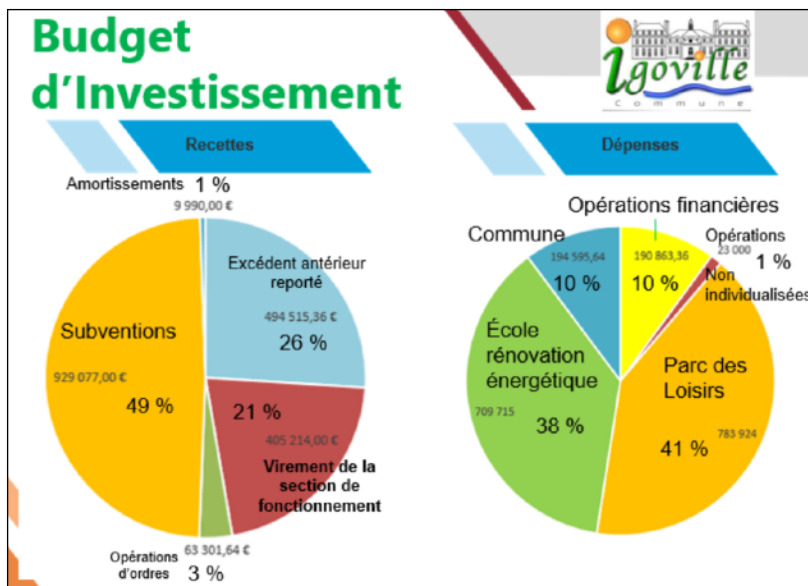
Maîtrise des charges de personnel



Pas de changement du taux d'imposition

Poursuite de la baisse des dotations

Maintien d'un niveau d'épargne satisfaisant



Recherche systématique de subventions pour l'ensemble des programmes d'investissement



Le budget prévisionnel de l'année 2023 reflète une volonté de poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement et d'optimiser les recettes de fonctionnement, sans augmenter les impôts. Un programme important d'investissements notamment sur le groupe scolaire et le Parc Urbain est toujours en cours de réalisation, pour répondre au plus près aux attentes des Igovillais.

◆ Gestion de l'éclairage public

Comme nous l'avions évoqué sur le dernier bulletin municipal de Novembre 2022, nous avons enfin pu rendre effectif notre volonté d'agir en faveur de la sobriété énergétique et de la maîtrise des coûts :

☞💡 L'extinction de l'éclairage public est donc programmée de 23h à 5h.

☞💡 Du 15 Mai au 31 Août en phase test : Compte tenu de l'allongement des jours, l'extinction de l'éclairage public sera complète.

(Coupure de l'éclairage public à l'exception des axes sous vidéo protection) - Arrêté municipal d'Avril 2023.

♻️ *Protégeons la planète - Economisons l'énergie*



◆ Mobilisons nous tous contre le vandalisme



Panneau d'entrée de commune en haut de la rue des Canadiens, tagué !



Nouveaux transats récemment installés dans le Parc des Loisirs, brûlés !



Barrière à l'entrée du plan d'eau dégradée et alimentation électrique sectionnée !

Le vandalisme est une véritable plaie qui engendre des coûts élevés de réparation ou de remise en état pour la collectivité.

C'est pourquoi à chaque fois qu'il nous sera possible de le faire, nous porterons plainte. Grâce à la vidéo protection, les auteurs des dégradations de la barrière à l'entrée du plan d'eau ont été identifiés. Une plainte a d'ailleurs été déposée à l'encontre de ces personnes.

Si vous êtes témoin d'actes malveillants ou de destruction du bien public, n'hésitez pas à contacter la Gendarmerie de Pont de l'Arche.

Le vandalisme est le fait de porter atteinte volontairement aux biens privés ou publics sans motif légitime. Les actes de vandalisme sont punis par la loi ! En cas de dommage important, tout acte de vandalisme est puni jusqu'à 2 ans de prison et 30 000 € d'amende.

◆ CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales)

- Vous avez besoin d'aide ?
- Le CCAS accompagne les personnes en difficulté.
- Lieu d'accueil et d'écoute, il favorise l'autonomie et l'insertion sociale des personnes.

● Permanence du CCAS

Il suffit de se faire connaître auprès du CCAS. L'accueil du CCAS se fait en mairie, **sur** RDV avec **Brigitte LE MAIRE**, adjointe à l'Action Sociale.

- Prendre rdv au secrétariat de la mairie
Ou

- Prendre contact par mail :  mairie@commune-igoville.com



● La livraison des repas à domicile

C'est l'association locale « Présence Verte » qui se charge de la fourniture et de la livraison des repas. Depuis 2018, ce service est proposé dans la commune. Les Igovillais qui font appel à ce service semblent toujours satisfaits, aussi bien par le choix des menus, que par le sérieux de « Présence Verte ».

Pour les personnes âgées, isolées et/ou en perte d'autonomie, qu'elle soit temporaire ou non

Contact :

coordinateur local  **02 32 23 42 90**




● Partenariat avec la Maison des Solidarités

Une collaboration entre le CCAS d'Igoville et la Maison des Solidarités, permet d'apporter une réponse aux besoins alimentaires des habitants en situation précaire.

Un colis alimentaire est distribué contenant des produits secs, frais et surgelés ainsi que des fruits et légumes de saison. Cette aide est gratuite.

Les bénéficiaires doivent fournir un justificatif de domicile et une attestation CAF pour étude de leurs droits. Une nouvelle étude de la situation est faite tous les six mois.

Contact :  **07 61 62 59 99** le mardi matin et le jeudi après midi.

La Maison des Solidarité, 87B rue de l'Andelle, à Alizay.



● Logement

Pour accéder à un logement de la commune ou faire une demande de logement social, en partenariat avec deux bailleurs sociaux (Foyers Stéphais, MonLogement27), vous pouvez retirer l'imprimé CERFA « demande de logement social » au secrétariat de la mairie.

Ce document peut être rempli directement sur Internet :  www.demande-logement-social.gouv.fr

● Le repas des Anciens



Dans une ambiance chaleureuse, ce repas est offert à toutes les personnes de 65 ans et plus résidentes sur la commune. Il se déroulera

◆ **Dimanche 15 Octobre 2023** à la salle du Fort de Limaie

Pour y être invité, il faut être âgé de 65 ans (et plus) au 31 décembre 2022; cela concerne donc les Igovillais nés en 1957 et les années précédentes.

Pour simplifier les démarches, les membres du CCAS tiendront 4 permanences dans le hall de la mairie pour vous inscrire, au repas des anciens et pour le colis de Noël des séniors, qui sera remis en décembre 2023.

👉 Des permanences pour vous inscrire

Les inscriptions se feront exclusivement à ces 4 dates.

Aucune inscription ne se fera au secrétariat de mairie, ni par appel téléphonique.



◆ **Mercredi 31 Mai** de 13h30 à 16h30

◆ **Samedi 24 Juin** de 9h00 à 11h00

◆ **Mercredi 26 Juillet** de 13h30 à 16h30

◆ **Samedi 26 Août** de 9h00 à 11h00



● La commune a signé une convention avec une société d'assurances pour vous proposer une mutuelle communale de santé

Grâce à cette convention, vous pouvez bénéficier d'une réduction allant jusqu'à moins 25% en tant qu'habitant de la commune d'Igoville sur la complémentaire santé AXA.

Depuis le 1er Décembre 2020, vous pouvez résilier votre contrat de complémentaire santé à tout moment dès 1 an d'ancienneté donc n'hésitez pas à contacter la conseillère AXA de proximité : Mme Manon GUILLON. Vous pouvez également déposer le questionnaire au dos de cette page en mairie, qui lui transmettra.

Elle reste à votre disposition par mail ou téléphone, elle peut se rendre à votre domicile et vous faire bénéficier de la réduction qui vous est accordée en tant qu'habitant d'Igoville

Manon GUILLON

Chargée de Clientèle AXA

☎ 07.86.74.82.95

✉ manon.guillon@axa.fr



Assurance santé
pour votre commune »



Questionnaire

Avez-vous une couverture santé complémentaire ?

OUI / NON

Si oui, avez-vous :

- Une mutuelle de santé indépendante
- Une Mutuelle santé par votre employeur
- La Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C)
- L'aide à l'Acquisition d'une Complémentaire Santé (ACS)

Si non, pourquoi

Avez-vous une couverture dépendance ?

OUI / NON Si non, pourquoi

Avez vous une couverture obsèque ?

OUI / NON Si non, pourquoi ?

Composition de votre foyer :

- Ages :
- Situation (étudiant, salarié, retraité...) :
 - ➔ Monsieur :
 - ➔ Madame :
- Nombre d'adultes :
- Nombres d'enfants :

Si la Mairie négocie des contrats avantageux avec une compagnie d'assurance, seriez-vous intéressée(e) ?

OUI / NON

Vos coordonnées : si vous souhaitez que nous puissions vous recontacter.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

N° de téléphone : _____

@mail : _____@_____

Merci de déposer ce questionnaire à la mairie, pour le CCAS



Les Travaux

Projet de rénovation du groupe scolaire



Le projet ambitieux de rénovation énergétique des bâtiments du groupe scolaire, construit en 1986, se termine.

Des faiblesses énergétiques avaient été relevées suite à un audit réalisé par les services de l'Agglo Seine-Eure. La rénovation permettra de réaliser une économie d'énergie à hauteur de 40%.

C'est sur cette base, que des demandes de subventions avaient été déposées.

Les enfants scolarisés et le personnel scolaire, peuvent enfin profiter pleinement de ces nouveaux aménagements qui leur apporteront un réel confort.



Coût total : 750 000 € HT

- ➔ Dotation de Soutien à l'investissement Local : 313 555 €
- ➔ Agglo Seine Eure Rénovation énergétique : 100 000 €
- ➔ Agglo Seine Eure Bâtiments scolaires : 59 000 €
- ➔ SIEGE27 Rénovation énergétique : 10 000 €

➔ Le total des subventions se monte à 65% des travaux, soit 482 555 €

Part de la commune
267 445 € (35%)

Les travaux concernaient :

- ➔ Le remplacement des menuiseries extérieures par des menuiseries en aluminium
- ➔ L'isolation des murs extérieurs, doublage des faux plafonds
- ➔ Le remplacement des éclairages existants par des éclairages à LED
- ➔ Le changement des sols
- ➔ La mise en place d'une ventilation
- ➔ Le remplacement de la chaudière
- ➔ La remise en peinture des espaces intérieurs



Aménagement du parvis de la Mairie et du Parc



Après plusieurs tranches de rénovation du mur d'enceinte du château en 2022, la transformation de notre cœur de village se poursuit pour embellir notre cadre de vie et renforcer les mobilités douces.

Les enjeux de ce projet :

- **Transformer le parc en un espace ouvert et accueillant en affirmant sa vocation paysagère d'espace de loisirs ouvert à tous.**
 - conforter les espaces existants : terrain de pétanque / city-stade / terrain de foot
 - renforcer la vocation sportive et de loisirs : espace de fitness / parcours aventure
 - promouvoir des cheminements doux à travers le parc en requalifiant l'entrée nord
 - rendre traversant le parc en perçant une ouverture dans le fond du parc
 - offrir un lien de rencontre intergénérationnel
- **Réaménager le parvis de la Mairie**
 - végétaliser les parkings - gestion hydraulique douce
 - aménagement d'un cheminement PMR (Personnes à Mobilité Réduite)
 - pacifier les flux
- **Valoriser le patrimoine communal**
 - château / portail
 - arbres



Parking du Parc des Loisirs désormais ouvert à tous, en journée



Montant total études et réalisation

548 285 € HT

Subventions

438 628 €
(80%)



PRÉFET
DE L'EURE

Etat 202 000 €



RÉGION
NORMANDIE

Région 110 628 €



DÉPARTEMENT DE
L'EURE
en Normandie

Département 126 000 €

Part communale

109 657 €
(20%)

Commune



Avant



Pendant les travaux



Après



Les phases de déploiement de la fibre avancent dans la commune



Dès que votre adresse apparaît en **vert**, votre éligibilité est effective et vous pouvez consulter la liste des Fournisseurs d'Accès Internet sur le réseau eurois : <http://eure-normandie-thd.fr/>.



Si votre adresse apparaît en **orange**, un délai est affiché et votre logement sera éligible, à l'échéance affichée. (certains opérateurs peuvent déjà vous contacter dans cette phase)



Si jamais votre adresse apparaît en **rouge**, c'est-à-dire que votre logement n'est pas encore éligible, ou pour toute autre question sur le raccordement, contactez Eure Normandie THD, l'exploitant du réseau :



Par téléphone : **0 809 54 99 27** (service gratuit + prix d'un appel)

Ou par e-mail : contact@eure-normandie-thd.fr

IGOVILLE

EURE Normandie NUMÉRIQUE

EURE NORMANDIE THD **EURE Normandie NUMÉRIQUE**

La fibre est là !

Il ne reste plus qu'à raccorder votre foyer avant de surfer à la vitesse de la lumière !

Grâce au réseau optique par Eure Normandie THD profitez dès maintenant de la fibre. Les travaux de déploiement de fibre optique sont maintenant terminés sur votre secteur !

Vous pouvez désormais bénéficier de services en streaming vidéo et de téléchargement d'accès à Internet plus rapides sur le réseau.

Les services optiques sont proposés sur l'ensemble du territoire de déploiement. Cliquez sur le lien ci-dessous.

bouygues **Coriolis** **free** **Knot** **ozone** **SFR** **WE ACCESS** **youfone**

Comment tester mon éligibilité ?

4 étapes pour bénéficier du Très Haut Débit

- 1 Tester son éligibilité**
 - Connectez-vous au site <http://eure-normandie-thd.fr/>
 - Choisissez sur la carte la fibre optique pour vos données. Le statut de votre éligibilité.
 - Renseignez votre adresse pour savoir si le raccordement est possible.
- 2 Choisir un opérateur**

Pour confirmer sa présence à votre adresse et soumettre à une offre, contactez l'un des opérateurs (Bouygues Télécom, Coriolis, Free, SFR, Orange, Ooredoo, Orange, SFR, Bouygues, Youfone).

Une fois l'abonnement validé, l'opérateur effectuera le raccordement de votre domicile. Un technicien prendra contact avec vous pour fixer la date de l'intervention.
- 3 Intervention du technicien**

Le jour de l'intervention, si des travaux doivent être réalisés pour permettre le passage de la fibre (travaux de forage, réparation d'une conduite ou de câbles, installation de gaines...), le technicien avisera l'éligible avant de faire un nouveau rendez-vous.

Consignez votre avis sur l'avis de votre compte-rendu d'intervention.
- 4 La fibre est là !**

Après l'activation de la ligne par votre opérateur, vous pouvez profiter de vos équipements pour bénéficier d'une connexion ultra-rapide !

Une question ? <http://eure-normandie-thd.fr/> **0 809 549 927***
contact@eure-normandie-thd.fr * hors appels d'urgence

Pour avoir la date exacte d'ouverture du service pour votre adresse, il suffit de vous rendre sur : <https://e-ftth.axione.fr/eligftth3/gui/public/carte.htm>

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : DP

Auvent, préau

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : DP

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIURES : DP

GARAGE

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP



PISCINE

- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : **aucune formalité**
- < 100 m² ouverte : DP
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE DP

PORTAIL DP

CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m² : aucune formalité
- < 40 m² : DP
- > 40 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr



Détails et compléments sur Service-Public.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française



Consultez le PLUIH



Autorisation d'urbanisme et les déclarations d'intention d'aliéné

Service-Public.fr



◆ Taille des haies et Entretien des trottoirs

Les conditions climatiques des derniers jours ont permis à nos cours et jardins de se parer de leurs plus belles couleurs pour le plaisir des petits et des grands, mais il ne faut pas oublier d'entretenir ses haies et ses trottoirs pour le bien-être de tous.

● Rappel de quelques règles simples

La mairie a en charge l'élagage des arbres situés sur les voies publiques. Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres et arbustes qui dépassent au niveau de la limite séparatrice.

Par ailleurs, la responsabilité civile des propriétaires est engagée lorsqu'une haie déborde sur la voirie ou un trottoir créant un danger pour les usagers de la route. Les propriétaires de jardin doivent veiller à leur entretien dans l'intérêt de tous.

Les textes et les arrêtés en vigueur, établissent des règles à observer pour une meilleure qualité de vie et de bon voisinage.

- Il est interdit de laisser sur la place publique des dépôts de quelque nature que ce soit, sans autorisation spéciale, et d'y faire des plantations.
- Les propriétaires de chiens et de chats ne peuvent, sous peine d'amende, laisser ceux-ci déposer leurs déjections sur les trottoirs ou les espaces publics.
- La divagation des animaux domestiques est interdite également.
- Tout propriétaire ou locataire riverain des rues, chemins, places et voies publiques est tenu sous peine d'amende, de tenir le trottoir qui longe sa propriété ou sa location, en constant état de propreté et d'en assurer le désherbage (sans produits phytosanitaires).
- Les haies et arbustes situés en bordure de voirie devront être taillés de sorte qu'ils ne dépassent pas les limites de propriété au droit du domaine public. Les arbres seront élagués de leurs branches dangereuses ou pouvant présenter un danger pour les piétons, la circulation automobile, les réseaux aériens et susceptibles de gêner le bon fonctionnement de l'éclairage public. Les racines des haies, arbustes et arbres qui avancent sur le domaine public devront être coupées à l'aplomb dudit domaine public.
- Les propriétaires devront, en outre, prendre toutes les mesures nécessaires pour dégager le trottoir et le caniveau, en cas de chute de neige et de gel.

À défaut d'exécution par les propriétaires riverains, les locataires ou leurs représentants, les opérations d'élagage des arbres, branches, haies ou racines peuvent être effectués d'office par la commune, après mise en demeure par lettre recommandée non suivie d'effet, et aux frais du propriétaire.



Merci de respecter ces règles pour le bien être et la sécurité de tous !



Services mobilité de l'Agglo Seine eure



Des nouveautés



Réseau de bus

La ligne 5

La ligne **P** devient la ligne **5** et permet de rejoindre la gare SNCF de Val-de-Reuil jusqu'à Pîtres !

Cette ligne dessert les communes de Pîtres, Le Manoir-sur-Seine, Alizay, Igoville, Pont-de-l'Arche, Les Damps et Léry jusqu'à la gare SNCF de Val-de-Reuil.

Elle offre désormais la possibilité de relier plus rapidement Louviers grâce à une connexion directe avec la ligne **C1** à l'arrêt « Relais Bus » à Val-de-Reuil.

Elle circule du lundi au samedi de 5h à 20h30 avec un passage toutes les 30 minutes la semaine en période scolaire et toutes les 40 minutes le samedi ainsi qu'en période de vacances scolaires.



Transport à la demande

FLEXI


1 arrêt de transport à la demande FLEXI est disponible sur la commune :

Devant le cimetière

Ce service permet aux voyageurs de se déplacer, depuis et vers des secteurs non desservis par les lignes régulières du réseau de bus.

Le service est assuré sur une amplitude horaire élargie et continue de 7h à 19h15 en semaine. Les horaires du samedi sont inchangés de 8h45 à 12h30 et 13h30 à 17h. La réservation est désormais plus flexible et peut être effectuée entre 1 mois et 1 heure à l'avance avec une confirmation du trajet et de l'horaire exact par SMS. En plus de la réservation téléphonique et sur le site semobilité, il est désormais possible de réserver son trajet directement sur la nouvelle application My Mobi.

COMMENT VOYAGER ?

1. Réservez soit par téléphone  02 32 40 44 44 ou via la [plateforme de réservation en ligne](#) ou dans une [agence semo](#)
2. Précisez le jour, l'horaire, la commune et l'arrêt de prise en charge et de destination
3. Rendez-vous à l'arrêt convenu, 5 minutes avant l'horaire de départ. En cas de retard, le taxi n'est pas convenu de vous attendre
4. Validez votre titre de transport

FLEXI  

+ d'infos  02 32 40 44 44

Ce service est réservé aux personnes à mobilité réduite, sous réserve d'acceptation du dossier par Semo. La prise en charge se fait d'adresse à adresse sur le territoire de l'agglomération Seine-Eure.



Station de vélos électriques en libre service à Igoville



L'Agglo Seine-Eure poursuit son engagement en faveur du développement durable à travers le développement des infrastructures et des services « vélos ». Pour faciliter l'accès au vélo, un service de vélos électriques en libre-service a été mis en place.

50 vélos et 12 stations sont déjà mis à disposition sur plusieurs communes pour réaliser les trajets quotidiens ou occasionnels. Il suffit de s'inscrire via l'application ou le site internet, et vous pourrez louer le vélo à une station de votre choix. Le vélo peut être rendu à une station différente de la station de départ. Le service est disponible tous les jours, désormais de 4h à 22h.

2 stations de vélos électriques seront bientôt installées :

- 👉 **Devant le cimetière**
- 👉 **Dans la rue de la Gare**



COMMENT ÇA MARCHE ? S'INSCRIRE

Pour utiliser un vélo libre-service électrique, 2 manières pour vous inscrire :

- Sur l'application **semo vélo** - libre service, disponible sur [App Store](#) et [Google Play](#)
- Sur le site [semo.ecovelo.mobi](#)

LOUER UN VÉLO

Une fois inscrit, vous pouvez récupérer un vélo. 3 solutions :

- Avec l'application soit par la carte des stations ou avec le bouton louer
- Avec SMS, en envoyant le numéro du vélo par SMS au +33 (0)7 55 53 69 99
- Avec badge et carte Atoumod, en posant votre badge NFC ou carte Atoumod en bas à droite sur le boîtier

RENDRE LE VÉLO

Une fois votre trajet terminé vous pouvez rendre le vélo de 2 manières :

- Sur borne, en insérant la chaîne de borne dans la serrure du vélo
- En station pleine, en attachant la chaîne embarquée d'un vélo déjà en borne sur le vélo

La chaîne se verrouille, le boîtier du vélo et la page du trajet sur l'application affichent « trajet terminé ».

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Un forfait unique à 1 € la première demi-heure, puis 0,03 € les minutes suivantes, soit 1,90 € pour la première heure !

**À PIED, À VÉLO, À TROTTINETTE
SOYEZ SÛRS D'ÊTRE VISIBLES**

La France est engagée dans un grand mouvement pour économiser l'énergie. Moins d'éclairage public de nuit, c'est bon pour la planète alors pour accompagner le mouvement, augmentez votre visibilité.

- Préférez des vêtements clairs ou mieux encore, portez un gilet ou des accessoires rétro réfléchissants.
- Traversez aux passages piétons et redoublez de vigilance.
- Prenez soin de ne pas rester dans l'angle mort des véhicules imposants.

Quand l'éclairage baisse, je renforce ma vigilance, j'augmente ma visibilité.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE **VIVRE ENSEMBLE**

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE ENSEMBLE**

À vélo comme à trottinette électrique, le port d'un casque audio, d'écouteurs ou d'oreillettes Bluetooth **est interdit et sanctionné de 135€ d'amende.**



5 arrêts de bus  ligne **5**



1 arrêt de transport à la demande  FLEXI@

2 stations de vélos électriques en libre service 

IGOVILLE

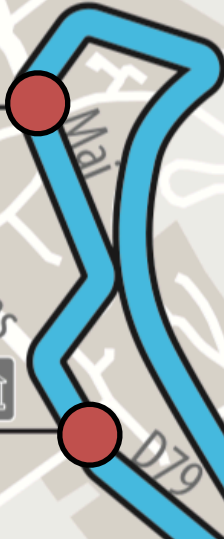
Rue de Porrentruy



Cimetière Huit



Rue du 8 Mai



Rue de Lyons



Centre Ccial

Commerces



Gare SNCF



La Gare



Transport scolaire



◆ Gare SNCF

● Bonne nouvelle en 2024 !

En janvier, la Région Normandie a annoncé un renforcement de l'offre à la gare de Pont-de-l'Arche/Alizay : la desserte passera de 4 à 12 arrêts quotidiens sur la ligne Rouen/Paris à partir de 2024.



Aujourd'hui

Départs SNCF

07h29	Rouen Rive Droite
08h28	Rouen Rive Droite
17h28	Paris Saint-Lazare
18h30	Paris Saint-Lazare

Arrivées SNCF

07h28	Paris Saint-Lazare
08h27	Paris Saint-Lazare
17h27	Rouen Rive Droite
18h29	Rouen Rive Droite

Accès au site SNCF

◆ Déchèterie d'Alizay

● Horaires de la déchèterie

LUNDI	9h - 11h45	14h - 17h45
MARDI	/	/
MERCREDI	9h - 11h45	14h - 17h45
JEUDI	/	14h - 17h45
VENDREDI	9h - 11h45	14h - 17h45
SAMEDI	9h - 11h45	14h - 17h45

Fermée les jours fériés

Service de de la propreté et des déchets ☎ **02 32 50 85 64**



Les filières présentes



CARTE D'ACCÈS OBLIGATOIRE !

Apport gratuit pour les particuliers et payant pour les professionnels selon conditions du règlement : www.agglo-seine-eure.fr



Commander la carte directement en ligne



◆ Rétrospective des manifestations municipales

3 & 10.12.2022

Journées spéciales Noël à l'initiative du fleuriste de la Serre et de la Boulangerie Crochemore



Merci pour leur engagement 🙌



7 et 10.12.2022

Film de Noël
2 séances pour les 5 à 10 ans suivi d'une soirée pizzas



09.12.2022

Remise des cartes cadeaux aux enfants de l'école, suivi du spectacle de Bidule le Magicien



10 et 14.12.2022

Remise des colis aux seniors et moment de convivialité



16.12.2022

Film de Noël 3ème séance pour les 10 à 15 ans suivi d'une soirée pizzas



16.12.2022

Cocktail de Noël



17.12.2022

Distribution des colis des seniors



25.01.2023

Conférence de la Gendarmerie : « Comment se protéger contre les cyberattaques »



Avec le major Emmanuel BONHEURE



29.01.2023

Plus de 400 visiteurs au 8ème Salon du Livre



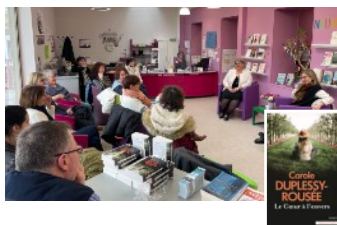
04.03.2023

Carnaval des enfants



11.03.2023

Carole Duplessy-Roussée à la Médiathèque pour présenter son nouveau livre



09.04.2023

plus de 100 enfants ont participé à la chasse aux oeufs



◆ Manifestation à venir

● Fête des familles (02.07.2023) - Salle du Fort de Limaie



Pour la 2ème édition retrouvons-nous ◆ **Dimanche 2 juillet** à la salle du Fort de Limaie **à partir de 10h00** pour une journée des familles.

Pour que toutes les générations se retrouvent.

Venez nombreux !



(les enfants sont placés sous la responsabilité des parents)

Un moment de partage et d'échange autour d'un pique-nique, des jeux et d'un spectacle pour clore cette manifestation

Tout au long de cette journée festive, plusieurs structures gonflables et des jeux seront proposés pour permettre aux petits et aux plus grands de s'amuser.

Chacun pourra amener son pique-nique (repas, boissons café ...).

La friterie "Au petit creux", la meilleure friterie de Normandie sera sur place

Des tables et chaises seront à votre disposition.



● Spectacle les Embarqués (06.07.2023) - Parc des Loisirs

Notre commune a candidaté et a été retenue par l'Agglomération Seine-Eure pour recevoir une représentation d'un spectacle dans le cadre du festival « Les Embarqués en Escales ».



Une troupe sera présente sur la commune d'Igovie ◆ **Judi 6 Juillet 2023** en soirée avec une représentation d'un spectacle vers **19h**, dans le Parc des Loisirs

Il s'agit de la compagnie Facile d'Excès avec son spectacle *Gros Débit*. C'est un spectacle musical et théâtral pour tous, très accessible et drôle. (Il dure 45 minutes).



Note d'intention:

L'objectif est de proposer un moment de légèreté, musical et clownesque, où l'intérêt se manifeste autant dans la manière de jouer que dans la musique elle-même.

Pousser le jeu entre les personnages et avec le public de sorte qu'il y ait plusieurs niveaux de lecture, accessible au plus grand nombre.

L'ambition première de ce spectacle, faire marrer tout le monde... n'a d'égal que l'objectif de ces trois complices, s'en sortir à tout prix !

Tout est montable/démontable en quelques minutes, tout tient dans 3 sacs à roulettes...on mise tout sur les personnages et leurs manières de faire ! Ce qui rend la tournée possible en train, avion, à vélo, à dos d'âne...etc.....

Un vrai tout public de 45mn, léger à tous les niveaux !

La Cie Facile d'Excès présente
« Gros Débit »,
Fantaisie Musicale façon
circassienne.
Création 2022



◆ La Médiathèque « A l'Eure des Mots »



Chères lectrices, chers lecteurs,

Après le succès des différentes animations proposées tout au long de l'année, l'équipe de la médiathèque prépare la fin de l'année scolaire et la période estivale. Au programme : animations autour du numérique avec un second atelier Makey-Makey ainsi qu'un projet de film d'animation en Stop Motion, et des animations centrées sur la littérature avec le retour de la tour de livres qui oppose les enfants et les adultes dans la course à la lecture, et un atelier d'écriture.

Régulièrement, des thèmes ou des auteurs sont mis en avant en médiathèque pour vous permettre de découvrir ou redécouvrir certaines œuvres, au gré des événements ou tout simplement des envies de l'équipe.

Quelques rendez-vous organisés pour les petits et les grands



Ateliers Makey-Makey
Avril 2023



Ateliers frissons fin Octobre



Vous êtes venus nombreux aux ateliers numériques, pour avoir des réponses à vos questions.

NOUVEAUX HORAIRES

- Lundi: 15h - 18h
- Mardi: 18h - 19h
- Mercredi: 10h - 12h et 15h - 18h
- Jeudi: 18h - 19h
- Vendredi: 17h - 19h
- Samedi: 14h - 17h les semaines paires.

Accès à la page de la Médiathèque



● Service de portage de livres à domicile

Nous vous rappelons aussi qu'un portage de livres à domicile peut être effectué. Vous pouvez laisser vos coordonnées en mairie, et nous vous rappellerons.

◆ Les associations d'Igoville

● Des bénévoles dont le seul engagement, est de servir la population.



👉 Palette Igovillaise

Le club est satisfait de ses nouvelles recrues, dont des jeunes doués pour le dessin.
Nous avons participé en janvier à l'exposition de Martot et en avril à l'exposition des peintres régionaux des Damps.



N'hésitez pas à nous contacter
au ☎ 02 35 23 17 65
Président **BRAULT Daniel**

Le jour des cours :

Le Mercredi de 17h à 19h :
Dans la salle à proximité
du Mini réseau - 255 Rue de la
ravine



👉 Le Cavalier d'Igoville Club d'Échecs



Les horaires :

Les mercredis :
Sur rendez vous pour
des cours particuliers
Les samedis :
De 14h à 18h dans la salle à proximité
du Mini réseau - 255 Rue de la ravine
Aucune activité pendant les vacances scolaires.



Accès à la page
de l'Association



👉 Club Igoville à Venir (C.I.A.V.)

L'assemblée générale du CIAV Club (Igoville A Venir) a eu lieu le mardi 31 janvier. Mr Philippe Denise a rejoint le bureau, nous lui souhaitons la bienvenue. Nous avons conclu notre réunion avec la galette des rois. Notre club compte à ce jour une quarantaine d'adhérents.



Le 11 mars nous avons organisé notre loto avec Madame Jeanne. Grand succès pour cette manifestation avec de nombreux participants. Comme d'habitude, bonne ambiance et des gagnants heureux. Nous tenons à remercier nos adhérents qui ont fait les pâtisseries que nous avons vendues pendant la soirée.



Nos prochaines manifestations en 2023:

- ◆ Le **mardi 23 mai** : pique nique dans la cour de la maison des associations
- ◆ Le **mardi 13 juin** : petite croisière sur la Seine à l'occasion de l'Armada
- ◆ Le **mardi 20 juin** : Visite de la faïencerie Lambert à Igoville, restaurant le midi et visite d'un verrier d'art l'après-midi.
- ◆ Le **vendredi 8 décembre** : sortie à la ferme de La Michaudière et les villages illuminés dans l'Orne.

Nous rappelons que le club est ouvert le 2ème et 4ème mardi du mois, chaque rencontre se termine autour d'un goûter dans la bonne ambiance. Vous êtes les bienvenus pour nous rendre une petite visite à la salle des associations, près du mini réseau.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

La Secrétaire : **DEPARROIS Christine**

☎ 06 89 66 84 37

Le Trésorier : **LE MAIRE Denis**

☎ 06 12 42 35 48

Le Président : **FRANSISCO José**

☎ 06 18 69 12 89

Les jours de rendez-vous

Le 2ème & 4ème Mardi du Mois :
Dans la salle à proximité
du Mini réseau - 255 Rue de la ravine





👉 L'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA 27)

Rôle des AAPPMA :

- ➔ Elles détiennent et gèrent les droits de pêche qu'elles acquièrent, négocient, reçoivent ou louent sur les domaines publics ou privés ;
- ➔ Elles participent à la protection des milieux aquatiques, du patrimoine piscicole, luttent contre le braconnage, la pollution et la destruction des zones essentielles à la vie du poisson ;
- ➔ Elles effectuent des opérations de mise en valeur du domaine piscicole ;
- ➔ Elles favorisent l'information et réalisent des actions d'éducation du public aux milieux aquatiques.



comment prendre
sa carte de pêche



👉 L'Association Sportive et Culturelle d'Igovie

L'ASCI et sa nouvelle organisation en collégiale fonctionne depuis le mois de Septembre. Chacun y trouve sa place, les décisions sont communes et l'entraide efficace. Les différentes sections fonctionnent bien et les effectifs sont chaque fois très corrects.



Renseignements :

☎ **06.31.91.53.21**

Responsables de ces sections
Françoise et Daniel BRAULT

➔ COUNTRY

Nous sommes plus de 40 à pratiquer la country à Igovie et toujours dans la bonne ambiance . En décembre une démo à été faite à BOOS pour le Téléthon, une autre est prévue le 1er Juillet au Vaudreuil. Si vous voulez essayer:

Rendez vous le jeudi à partir de 18 h à la salle du Fort de Limaie



➔ CLUB PHOTO

Nous sommes toujours à votre disposition pour vous renseigner et vous guider pour vos prises de vues et vos montages photos ou vidéos
Espace des associations **255 rue de la Ravine**

➔ GYM SENIOR



De nouvelles adhérentes sont arrivées et nous ont rejointes, elles apprécient les cours pratiqués par Sylvie , qui ne se contente pas de faire les cours, mais explique les bienfaits des mouvements pratiqués
Si vous avez envie de rester en bonne condition, venez essayer ou nous rejoindre dès Septembre le mardi de 17h à 18h salle du Fort de Limaie.



Renseignements :

☎ **02 35 23 02 63**

Responsable de section

Martine MARY

➡ **PILATES ET STRETCHING**

Le Lundi : Gym avec Samuel et stretching. 19 personnes se sont inscrites. Des fidèles depuis plusieurs années mais aussi quelques nouvelles adhésions. Des moments conviviaux avec la traditionnelle galette des rois .

➡ **ANGLAIS**

Le Mardi : Anglais. Après deux mois à la recherche d'un intervenant, Janette a accepté de nous enseigner sa langue natale. Les cours ont repris au mois de Novembre. 15 personnes se sont inscrites. Après quelques cours pour faire connaissance chacun a trouvé ses repères. Nous travaillons en 2 groupes. Un groupe de soutien qui se fait dans la bonne humeur. Un groupe conversation pour devenir bilingue. Les rappels de grammaire sont réguliers. Les supports sont variés. Nous découvrons les traditions du Royaume Uni et leurs origines à travers les légendes, les recettes, les chants.

Savez-vous pourquoi le trèfle est le symbole de l'Irlande ?



La légende veut que le Saint patron chrétien, Patrick, ait expliqué aux Celtes le concept de la Sainte-Trinité (le Père, le Fils et le Saint-Esprit) en utilisant le fameux trèfle à trois feuilles.

➡ **L I A (Low Impact Aérobic)**

Le Mardi : LIA (Low Impact Aerobic) Eugénie, toujours souriante et en forme , fait un cours de cardio dansé sur des chorégraphies plus ou moins complexes pour le plus grand plaisir des 18 adhérentes. On bouge, on transpire, on se défoule, on se maintient en forme.

➡ **YOGA ET SOPHROLOGIE**

Le Mercredi : Danielle propose avec toujours beaucoup de bienveillance aux 15 adhérentes un cours de sophrologie. Des techniques de relaxation, de respiration, de décontraction, de visualisations. Une aide à mieux vivre le quotidien.

Elle propose également un cours plus connu : le yoga. Il est parfois comparé à de la gymnastique douce mais c'est aussi un moyen efficace d'obtenir la santé, le bien-être et pourquoi pas la vraie sagesse.

➡ **MODERN JAZZ**

Le vendredi : Patricia accueille les enfants pour des cours de Modern'Jazz. La Mairie met une salle avec parquet à disposition. Les cours peuvent ainsi se dérouler dans de bonnes conditions. 25 enfants de 5 à 12 ans sont accueillis et après quelques hésitations nous avons rouvert le cours des 7 ados en novembre.



Comme chaque année un spectacle, résultat du travail de l'année, sera présenté

◆ **Samedi 13 mai à 19h à la salle du Fort de Limaie**



Renseignements :

☎ **07.67.53.02.31**

Responsable de section

Renée MAUGE

➔ RUNNING

Rejoignez une équipe d'adhérents **tous les mardis et jeudis soir** au parking de la mairie.



Vous avez certainement entendu parler des enfants malades du cancer dans nos villages et de l'association « Cancers, la vérité pour nos enfants »



Pour aider la recherche, pour financer des analyses et rechercher les causes des maladies nous organiserons une course et une marche

◆ **Dimanche 1^{er} Octobre.** Les fonds récoltés seront intégralement reversés à l'Association.

Les étudiants de Staps sous la tutelle de leurs professeurs, de Samuel mais aussi de Renée référente du running, géreront toute l'organisation de ce dimanche.

Les membres de l'ASCI seront bien sûr présents pour les aider.

Réservez ce dimanche. Les parents et les enfants comptent sur votre mobilisation.

Venez en famille, entre amis.

Toutes les précisions vous seront données ultérieurement.

En synthèse

📅 **Le Lundi** 🕒 **De 19h à 20h** ➔ Stretching

📅 **Le Mardi** **3 activités :**

🕒 **De 17h à 18h** ➔ Gym Senior

🕒 **De 18h à 20h** ➔ Anglais.

🕒 **De 19h30 à 20h15** ➔ LIA

📅 **Le Mercredi** 🕒 **De 18h30 à 20h30** ➔ Yoga-Sophrologie

📅 **Le Jeudi** 🕒 **De 18h à 21h** ➔ Country

📅 **Le Vendredi** 🕒 **De 17h à 19h45** ➔ 3 cours de Modern'jazz

👏 **Sans oublier**

👉 Running **tous les Mardis et Jeudis à 18 h.**

👉 Pour le club photo, **Daniel est à votre disposition**



**Accès à la page
de l'Association**





👉 La Pétanque Igovillaise

Depuis sa création en 2016, la Pétanque Igovillaise mène régulièrement des actions avec ses membres auprès des habitants d'Igoville et son entourage.

C'est dans cette optique que l'association organise, depuis quelques années, une foire à tout et sa soirée annuelle pour les membres de notre association.

Elle organise occasionnellement des sorties au cours de l'année pour les adhérents et famille/amis : journée pêche...



Nous vous invitons à nous retrouver à notre prochaine activité :

◆ **Samedi 22 Juillet 2023** : Foire à tout à la **Salle du Fort de Limaie**

Pour ceux qui souhaitent venir jouer à la pétanque, l'association se réunit tous les lundis et vendredis de 15h30 à 18h30 au Parc des Loisirs d'Igoville

L'inscription annuelle est de 25 € par personne.

📄 Bureau

Président : **M. DOVIN Dominique**
Secrétaire : **Mme LANDREAU Christelle**

Trésorier : **M. BOVE Noël**
Vice Trésorier : **Mme HELLOT Nicole**



Accès à la page de l'Association

Les jours de rendez-vous

- Le lundi de 15h à 18h30
Au Parc des Loisirs
- Le vendredi de 15h à 18h30
Au Parc des Loisirs



👉 Le Mini Réseau

Ce réseau miniature se **visite gratuitement le mercredi et le samedi**. Il se situe au **255 Rue de la Ravine, 27460 Igoville**
L'installation de modélisme ferroviaire demeure ouverte au public toute l'année.



Accès à la page de l'Association



VU SUR **TF1**

Les jours d'ouverture

Les Mercredis et Samedis non fériés
De 14h à 17h30
Entrée libre





👉 Football Club d'Igovie

Ami(e)s du ballon rond,

Cette saison est particulièrement difficile pour notre petite structure en terme de résultats sportifs.

Notre équipe de vétérans a dû déclarer forfait général à la mi-saison, par manque d'effectif, et l'équipe des séniors prend malheureusement le même chemin.

Nous avons démarré avec un effectif réduit et de nombreuses blessures viennent entacher l'équipe .

Nous travaillons donc dès à présent à reconstruire deux équipes pour la prochaine saison : séniors et vétérans.

Concernant nos équipes jeunes, les enfants prennent toujours autant de plaisir à venir taper dans le ballon , et sont une vraie source de motivation.

J'en profite d'ailleurs pour remercier tous les parents et dirigeants qui les encadrent.

En terme d'infrastructures et de matériels, le club a investi dans une seconde traceuse, ainsi que dans divers petits équipements de fonctionnement (ballons, chasubles, maillots etc.....)

Le club a aussi pris en charge une grosse partie des survêtements qui équipent l'ensemble des licenciés.

J'en profite pour dire un grand merci à nos sponsors pour leurs différentes participations .

Nous allons aussi pouvoir continuer d'évoluer dans un cadre qui ne cesse de s'améliorer et de s'embellir, avec la réfection du parc des loisirs.

Je remercie à ce sujet nos élus d'avoir mené ce projet.

Cette année encore avec mon équipe, nous avons organisé notre loto, qui s'est déroulé le week end de pâques .

Celui-ci a été un vrai succès, avec 240 personnes le samedi, et un peu plus de 100 le dimanche.



Cela va nous permettre de nous projeter dans d'autres investissements pour le fonctionnement du club.

La prochaine grande animation du FCI, est l'organisation de notre traditionnel tournoi, qui aura lieu fin juin .


Celui-ci se déroulera sur deux jours, avec les jeunes le samedi, et les séniors et vétérans le dimanche.

Nous communiquerons aussi très rapidement sur la date de notre assemblée générale, qui se déroulera un peu avant le tournoi.

J'invite tous ceux qui ont la passion du ballon, qui recherchent un petit club avec une bonne ambiance à nous rejoindre.

Qu'ils soient joueurs, dirigeants, encadrants, c'est avec un grand plaisir que nous vous accueillerons .

Sportivement,
Le FCI

 Le Président :
LEFRANCOIS Guillaume



Tournoi de Juin 2023
Au Parc des Loisirs

- ◆ **Samedi 24 Juin 2023**
- ◆ **Dimanche 25 Juin 2023**



Vous invite à son traditionnel Grand Tournoi de Juin qui se déroulera au Parc des Loisirs les 24 & 25 Juin 2023.

Samedi 24 Juin 10H00 à 12H00
U7 (4 Joueurs + 3 Remplaçants) 12 équipes
U9 (5 Joueurs + 3 Remplaçants) 10 équipes

Samedi 24 Juin 13H00 à 17H00
U18 (6 Joueurs + 3 Remplaçants) 8/10 équipes

Dimanche 25 Juin 8H00 à 18H30
Tournoi de Sixte Vétérans, licenciés. 12 équipes
Tournoi de Sixte Seniors, licenciés. 12 équipes

*
Terrain engazonné, ambiance familiale, fair-play, restauration sur place.
BARBECUE INTERDIT DANS L'ENCEINTE DU PARC DES LOISIRS



**Accès à la page
de l'Association**



👉 **L'association des P'tits Loups**

L'association les P'tits Loups d'Igovie œuvre pour la réalisation de manifestations en collaboration avec les enseignants (vente de livres, brioches, tombola, collecte de papiers...) dont les bénéfices servent exclusivement au financement d'activités pédagogiques, sportives ou culturelles pour les enfants des écoles maternelle et élémentaire de la commune d'Igovie.

Grâce aux actions menées l'association a notamment pu financer les années passées : les spectacles de la Compagnie des trois Chardons, la participation à des activités culturelles et aux frais de transport, financement de matériels pour les élèves à besoins éducatifs particuliers.

L'association est constituée de parents d'élèves bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser des manifestations qui permettent de financer différents projets (spectacle, sorties scolaires, matériels...).

Si vous souhaitez nous aider pour organiser des festivités ou si vous avez des suggestions, **vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante :**

 alpli_igovie@yahoo.fr



**Accès à la page
de l'Association**





☞ Municipalité et Union Nationale des Anciens Combattants

◆ **Vendredi 09 Juin 2023 à 18h30**

Cérémonie commémorant les soldats Morts pour la France, à Igoville le 09 Juin 1940.
Rendons hommage à ces soldats.



En juin 1940, la commune d'Igoville a connu un fait historique qui a récemment fait l'objet d'un article sur le dernier bulletin municipal de Novembre 2022 (pages 43 à page 46).

Dans un souci de maintenir la mémoire, nous souhaitons rappeler, le sacrifice des soldats tombés sous les balles le 9 juin 1940, en voulant défendre notre pays de l'invasion des troupes allemandes.

La majorité de ces hommes, issus de régiments de Tirailleurs Sénégalais, furent sommairement et sauvagement abattus par les Allemands lors de cette journée, au mépris de toutes les lois de la guerre.

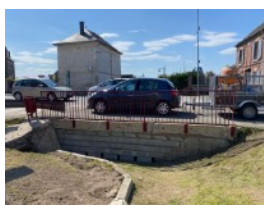
Le 10 Novembre 1940, la Municipalité d'Igoville, dont Monsieur SANDRET était alors le Maire, a pu procéder à un premier regroupement des corps de ces soldats, au sein d'un cimetière militaire dédié, jusqu'à l'exhumation des corps et leur transfert au sein de la nécropole de CAMBRONNE-LES-RIBECOURT (Oise).

Le 8 Mai 2005, Gérard SAILLOT, Maire à cette époque et son conseil municipal, ont décidé d'un commun accord avec Claude BOURGEOUX, Président de l'UNAC, d'inaugurer une sente de la commune en hommage à ces Tirailleurs Sénégalais.

A ce sujet, la directrice du service départemental de l'ONAC-VG, a rencontré les élus le lundi 20 mars pour proposer à la municipalité de commémorer à nouveau, ce moment le Vendredi 09 Juin 2023 et ainsi de rendre hommage à ces soldats et notamment à ceux venus d'Afrique. Le Préfet de l'Eure attaché à ce devoir de mémoire, sera présent pour cette cérémonie.

Depuis cette rencontre, nous avons déjà lancé des actions permettant d'envisager ce moment qui pourrait se dérouler en deux temps. Tout d'abord, un hommage rendu sur l'espace à proximité de la sente des Tirailleurs Sénégalais, suivi d'un temps consacré à une exposition dédiée aux Tirailleurs Sénégalais et à ce triste épisode du 09 Juin 1940.

L'école a été informée de cette commémoration et la classe de CM2 doit recevoir en juin, Julien FARGETTAS, spécialiste des Tirailleurs Sénégalais, afin d'échanger avec les élèves sur l'évènement qui a eu lieu le 9 juin 1940 au sein de notre commune. Il effectue régulièrement des conférences dans les établissements scolaires.



En vue de cette commémoration, la municipalité aménage actuellement le square qui se trouve devant la sente des Tirailleurs Sénégalais.

Le 9 juin 2023 à cet endroit, 2 plaques seront dévoilées.

Une plaque historique qui rappellera les événements de la journée de 1940 et une plaque mémorielle sur laquelle figurera les noms et prénoms des soldats tombés le 09.06.40.

Nous reviendrons vers vous, pour préciser le déroulé de cette commémoration, ouverte à toutes et à tous et naturellement aux enfants.



☞ Vie paroissiale

Pour Igoville, les cours d'instruction religieuse ont lieu à Pîtres et Romilly-sur-Andelle. Ils sont accueillis dans la salle paroissiale, des 2 communes.

Pour contacter la référente :

Madame LACAILLE :

10 rue des Saules Igoville.

☎ **02 35 23 11 77**

☎ **07 50 81 22 91**



Accès à la page



◆ Prochaine messe à Igoville

● **Jeudi 18 Mai 2023** à 10h30

◆ BOUCHONS 276 lance un appel !

BOUCHONS 276 est une association Normande reconnue d'intérêt général, qui existe depuis avril 2003. Elle est uniquement composée de bénévoles au nombre de 118 personnes.

BOUCHONS 276 attribue des aides financières aux personnes en situation de Handicap pour financer tous les équipements, quelque soit le Handicap.

Les aides sont attribuées 2 fois par an, en juin et en décembre, la commission se réunit fin mai et mi-Novembre, les dossiers de demandes d'aides sont disponibles à télécharger sur notre site.

INTOX: On ne fabrique pas des fauteuils roulants avec des bouchons en plastique !

Mais on finance des équipements pour des personnes en situation de Handicap, quelque soit le handicap !

SES OBJECTIFS :

☞ **Aider les personnes en situation de handicap de Normandie.**

☞ **Aider au développement durable**

Tout cela est réalisé grâce au recyclage de **TOUS les bouchons et couvercles en plastique** en Région.



BOUCHONS 276 en quelques chiffres:

40,968 tonnes
de bouchons ont été collectées pour l'année 2023

69 207 €
d'aides versées pour l'année 2022

68 bénéficiaires
pour l'année 2022

L'Association a besoin de nous !

Alors, n'hésitez plus à déposer vos bouchons dans les points de collecte **situés à la Mairie, l'espace des associations et dans le hall de Super U d'Igoville.**



◆ Les citoyens de la résidence des tourelles

● Championnat Para-Cross



Championnat de France Para-Cross FFSA 18 mars 2023.

Les sportifs accompagnés des éducateurs de la Résidence Les Tourelles sont allés à Brindas (69) 4 jours pour courir et gagner des médailles.

Loudjia Dubois (-21ans) en revient avec une très belle médaille d'or et le titre de champion de France FFSA.

Les entraînements réguliers et l'investissement ont permis à chacun de se surpasser et défendre les couleurs d'IGOVILLE.

Bravo à Loudjia, Anne-Sophie, Rémi, Nathan, Steven, Benjamin.



Prochain objectif sportif : Championnat de France Para-athlétisme FFSA à Châlons-en-Champagne juin 2023.

● Bilan de l'opération Tri-Solidaire au bénéfice des résidents


Trions le VERRE pour soutenir une association locale : édition 2022

L'Agglo Seine-Eure a mis en place son opération « tri solidaire » pour apporter son soutien à une nouvelle association locale en reversant une partie des recettes liées à la collecte du verre. En 2022, la collectivité accompagnait la Résidence Les Tourelles (Igoville), gérée par l'association Adapei 27.

Chaque tonne de verre collectée permettait de reverser 1 € au profit de la structure Igovillaise.


Les habitants de la Résidence Les Tourelles tiennent à remercier les Igovillais d'avoir participé au TRI-SOLIDAIRE sur le territoire Seine-Eure en 2022.

Cela a permis de collecter 2 770 Tonnes de verres et reverser 2 770€ au Tourelles dans le cadre du « projet appartement inclusif ».




Qui sommes nous ?

L'Adapei 27 est une association de parents qui accompagne au quotidien près de 1000 personnes en situation de handicap mental, cognitif ou psychique, grâce à ses 22 structures dans l'Eure.



La Résidence des Tourelles

52 rue du 8 mai 1945 à Igoville.



◆ Non à l'autoroute

NALA (Non à l'autoroute) est une association euroise qui se bat contre le Contournement Est.

Elle est située à Léry.

Pour obtenir des informations rendez-vous sur notre site :

contournement-est.fr

Et voici notre E. Mail pour adhérer :

a133.a134nala@gmail.com

Au plaisir de vous compter parmi nous. NALA



◆ Ecole d'Igoville

● L'engagement de la Mairie en faveur des enfants de l'école d'Igoville

Au delà de l'investissement exceptionnel de 750 000 € HT, lié aux travaux de rénovation énergétique de l'école, la municipalité a voté dans son budget, en conseil municipal d'avril, le maintien de sa participation de 50€ par élève, pour les fournitures scolaires (montant supérieur à la moyenne nationale de 37 € par élève).

La commune poursuivra également sa prise en charge du transport par car et des entrées à la piscine, ainsi que les activités sportives de l'USEP.

De plus, les élus ont voté en conseil municipal, une participation importante au projet classe de mer, à l'initiative de l'institutrice du CM2. Sur le coût global de 6 900 €, la commune prend en charge 4 300 €

(2 300 € du transport + 2 000€ du coût du séjour) pour les 20 élèves.

Le Conseil départemental a octroyé une subvention de 600 €.

Les parents prennent en charge 1 400 € soit 70€ par élève et l'association des P'tits Loups financera le reste à charge, à savoir 600 €.

● Rentrée de septembre 2023 : Inscription en maternelle de votre enfant né en 2020

Dès à présent, vous pouvez inscrire votre enfant né en 2020 à l'école maternelle

Cette inscription se fait en 2 temps :

- 1 Un formulaire à compléter en ligne pour la Mairie,
- 2 Dès le retour de la mairie, un rendez-vous à prendre avec la directrice de l'école d'Igoville.



Accès au formulaire en ligne pour l'inscription de votre enfant



◆ Ouverture de l'Accueil d'été

L'Accueil d'Igoville ouvrira ses portes du **Lundi 10 Juillet jusqu'au Jeudi 31 Août 2023**, donnant ainsi la possibilité aux parents de faire garder leurs enfants pendant la longue période des vacances. Garçons et filles, encadrés par les agents municipaux, participeront à des activités proposées : activités manuelles, jeux collectifs...

ATTENTION : Compte tenu de l'absentéisme des inscrits pendant les vacances, toute absence quel qu'en soit le motif est désormais facturée comme suit : 3,50 € en dédommagement du repas commandé.



Date limite pour l'inscription des enfants à l'accueil pour les vacances d'été :
Vendredi 23 Juin 2023 - les modalités d'inscription vous seront prochainement communiquées - (Nombre de places limitées)

◆ Les activités réalisées pendant l'accueil

● Vacances de Décembre :

Les activités manuelles pour Noël

Durant les vacances de décembre nous avons fait des activités sur Noël essentiellement.



Nous avons fait des sablés pour le goûter.



Peinture réalisée par les enfants et animateurs en représentant l'hiver.

● Vacances de Février :

Les vacances de février se sont passées sur le thème du carnaval



Veillée Hot-dog qui s'est déroulée avec des danses, des petits jeux et une chaise musicale.

Pendant la semaine les enfants ont réalisé des déguisements pour la veillée prévue.



● Vacances d'Avril :

Pendant cette semaine de vacances nous sommes partis sur le thème du printemps



Les super fleurs réalisées par les plus grands.



Les petits aussi ont fait de belles activités.



Représentation du printemps.



Mélanie nous a accueillis une matinée à la médiathèque pour un moment lecture avec elle et ensuite un temps libre.

Nous remercions les parents et les enfants pour leurs participations lors des vacances. Nous espérons que les enfants passent de bons moments avec les animateurs et gardent pleins de souvenirs.

Les futures semaines de vacances qui seront les plus chaudes mais aussi les plus importantes pour divertir les enfants seront sous le thème des Continents. Nous allons voyager sur 4 continents cet été: L'Asie, L'Afrique, L'Amérique mais aussi L'Europe.

Les Insolites de Monsieur BOURGEOUX

Rue de Porrentruy

Cet article est une fois encore, l'opportunité de remercier infiniment Monsieur BOURGEOUX décédé en avril, pour ses engagements municipaux et associatifs. Il était un collectionneur passionné et son attachement au devoir de mémoire était sans faille. Ces quelques pages seront, je l'espère, une belle façon de lui rendre hommage.

MERCI 🙏

Nous avons commencé cette série des insolites en Novembre 2022, avec l'aide de Claude BOURGEOUX, installé à Igoville depuis 1973. Grâce à lui, ses recherches, ses documents, nous avons pu vous raconter et perpétuer l'histoire du château de la Sahatte et de la Sente des Tirailleurs Sénégalais.

Lors de notre dernière rencontre, nous nous étions mis d'accord pour vous faire le récit de l'histoire de la Rue de Porrentruy.



Ce récit sera l'occasion pour certains et certaines de se remémorer un épisode historique émouvant. Pour les autres de découvrir, de très belles actions de solidarité de la part des habitants de Porrentruy, à l'égard de notre commune.

Comme il l'a expliqué en 2008 au journaliste de la Dépêche, venu l'interviewer, il lui aura fallu 25 ans de recherches et d'enquêtes, pour résoudre l'intrigue et comprendre pour quelles raisons, cette rue porte depuis 1948, le nom d'une ville en Suisse.

Ses recherches l'ont mené, au lendemain de la deuxième guerre mondiale...

LA DÉPÊCHE

Intrigué par le nom d'une rue, il a mené l'enquête pendant 25 ans **Claude Bourgeois, le Sherlock Holmes d'Igoville**

- Collectionneur et amateur d'histoire locale, Claude Bourgeois est devenu une sorte de détective dans sa commune.
- Il y a 25 ans, résidant depuis peu à Igoville, notre homme s'est arrêté sur le nom d'une rue de son village...
- 25 années de recherches ont abouti à une belle aventure humaine.

« C'est d'un simple panneau de rue dans mon village que tout est parti... » Tout ? C'est-à-dire 25 ans de recherches, 25 ans d'enquête, 25 ans de patience aussi, pour aboutir à de belles retrouvailles, une extraordinaire aventure humaine. « Rue de Porrentruy... Je me suis demandé, un jour, pourquoi une rue d'Igoville avait été baptisée de la sorte. » Il n'en fallait pas plus à Claude Bourgeois pour que la machine se mette en route. Col-

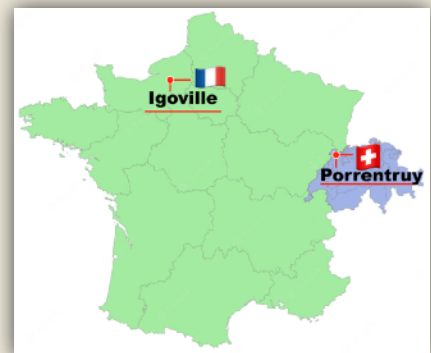


Claude Bourgeois devant la plaque de la rue d'Igoville qui a aiguisé sa curiosité et l'a conduit à 25 années de recherches.

« Une plaque figure aussi à l'ancienne mairie du village, un legs dédié à la ville de Porrentruy, en Suisse... »



Près de 600 km séparent Igoville de Porrentruy, ville de Suisse, située dans le canton du Jura, dans la région de l'Ajoie.



À l'époque, Igoville est une localité de moins de 600 habitants où on s'est battu durement, à deux reprises, durant la deuxième guerre mondiale. Mais, il ne reste déjà plus beaucoup de traces des ruines accumulées par les tirs d'artillerie et les bombardements. Grâce à l'action énergique de M. BOILLOT et des élus du Conseil, les habitants se sont mis au travail pour que le village retrouve son équilibre. Malgré tout, les besoins sont énormes. L'aide la plus urgente est de faire parvenir des vêtements et des couvertures aux habitants.

Dans l'idée que la ville de Porrentruy, où il est né et où il avait passé ses premières années d'enfance ne resterait pas insensible à son appel, M. BOILLOT, maire d'Igoville, adresse en 1947, une requête au Conseil municipal de Porrentruy, pour que ce dernier vienne en aide aux familles de son village particulièrement touché par la guerre.

Cette sollicitation fut immédiatement comprise. La municipalité suisse et le comité constitué sous la présidence de M. Paul CALAME, rédige alors en mai 1947, un appel à la population de Porrentruy qui sera largement suivi et une action de secours est organisée qui permet de recueillir des vêtements, des sous-vêtements, des souliers et de belles sommes d'argent, que le village d'Igoville reçoit avec reconnaissance.

Grâce à d'autres manifestations de soutien, 24 fillettes et garçons igovillais arrivent à Porrentruy dès juillet 1947, pour y passer quelques semaines de vacances.

Le comité d'action de l'époque écrit. **«Beaucoup d'entre-eux ont souffert de la guerre et de ses privations. Ils ont besoin de recouvrer la santé et rien ne sera plus réconfortant pour eux qu'un séjour en Suisse où ils trouveront un air plus vivifiant et une nourriture plus substantielle».**

Grâce à la mobilisation du Curé-doyen et les dons des paroissiens de la ville de Porrentruy, un des vitraux de l'église d'Igoville détruit pendant la guerre, est refait. Il porte l'emblème de la ville et la signature d'un célèbre maître verrier, François DECORCHEMONT.

M. BOILLOT Maire d'Igoville, insiste à plusieurs reprises pour que le Conseil municipal de Porrentruy vienne dans son village. Cette visite se concrétise finalement durant la Pentecôte en 1948.

Ce n'est qu'en 1987 que Porrentruy ressurgit à Igoville, grâce à Claude Bourgeaux. Au prix d'un travail de longue haleine, puisqu'il a retrouvé 23 des 24 enfants partis en Suisse en 1947.

Quarante ans après, il organise une exposition composée de tous les documents qu'il avait rassemblés sur cette histoire.

Ce n'est qu'en 2005 que Claude Bourgeaux se rend à son tour à Porrentruy. Il rencontre l'archiviste et le guide de la ville et leur fournit des documents, des cartes postales notamment, représentant Igoville à différentes époques.

En novembre 2007, soixante ans après, Claude Bourgeaux a organisé un voyage pour les anciens élèves de sa commune, partis en 1947. Le Maire Gérard SAILLOT et son conseil municipal d'Igoville à l'époque, apporteront une aide financière de 800 € pour financer une partie du voyage.

C'est une délégation de 18 Igovillais qui sera alors accueillie par le maire de Porrentruy, Gérard GUENAT. Les invités seront présents du vendredi 9 au dimanche 11 Novembre 2007.



Les petits Igovillais devenus grands sont revenus sur les lieux de leur séjour

◆ **M. BOILLOT Maire d'Igoville, demande de l'aide à Porrentruy, sa commune natale.**

En 1947, une missive arrive sur le bureau du conseil municipal de Porrentruy. Il s'agit d'un appel au secours d'Henry BOILLOT, maire d'Igoville, petite commune de Normandie. Né à Porrentruy puis exilé en France, le notable demande aux habitants de sa terre d'origine de l'aide pour son village ravagé par la Seconde guerre mondiale.

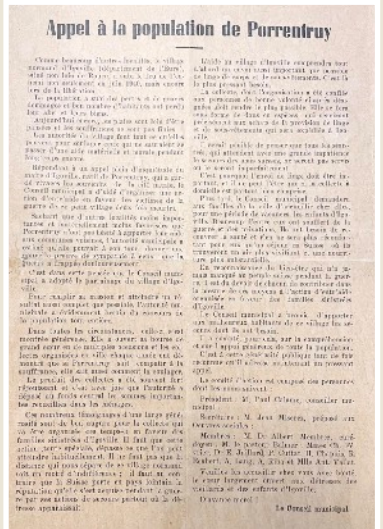
La Municipalité de Porrentruy souhaite répondre favorablement à la sollicitation de M. BOILLOT Maire d'Igoville. Le Conseil municipal de la ville suisse va parrainer le village d'Igoville et lancer une vaste action de solidarité et d'entraide au profit des Igovillaises et des Igovillais.

L'élan de générosité des habitants de Porrentruy, permet de collecter, du linge de corps, de sous-vêtements. Mais aussi des dons en espèces.

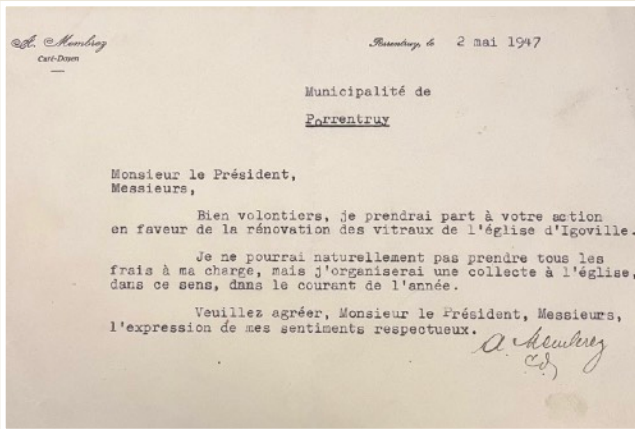
A travers cet appel à la population, le conseil municipal via son comité d'action réussit à mobiliser sa population, pour des fonds au profit d'Igoville. C'est aussi suite à cet appel, que des familles se manifestent pour organiser l'accueil d'enfants igovillais.

Ce comité de soutien à Igoville était composé de

- Président : M. Paul CALAME conseiller municipal,
- Secrétaire : M. Jean MISEREZ préposé aux Oeuvres sociales
- Membres : M. Dr Albert MEMBREZ, curé Doyen; M. le Pasteur BALMER; Mme Ch. FEVRIER; Dr E. JUILLARD; P. CUTTAT; H. CHAPUIS; R. ECABERT; A. LANG; A. RIBA et Mlle Ant. VALLAT.



M. le Doyen MEMBREZ membre de ce comité lance également une collecte auprès de ses paroissiens de Porrentruy, pour la rénovation des vitraux de l'église Saint Pierre d'Igoville.



L'église de Porrentruy est représentée sur le haut du vitrail.

Ce vitrail est signé de François DECORCHEMONT, artiste peintre, céramiste et maître verrier français. La mention: « offert par la paroisse de Porrentruy 1948 » et l'emblème de Porrentruy apparaissent en bas du vitrail.



Plusieurs dons financiers seront transmis au profit des habitants d'Igoville.

• Le 3 Décembre 1947 : Réunion du Conseil municipal d'Igoville (Extrait du PV)
 « Lecture est faite de la récente lettre reçue de la municipalité de Porrentruy et de la lettre de M. Paul CALAME annonçant l'envoi de 175 000 F pour le Noël des enfants et des vieux, sur cette somme 75 000 F seront réservés pour le Noël 1947 et 100 000 F seront mis en réserve... »

◆ Les 24 enfants dont voici la liste sont accueillis du 31 juillet au 08 septembre 1947

Les enfants âgés de 8 ans à 14 ans, sont accompagnés dans ce voyage par le Maire d'Igovie, M. BOILLOT, sa femme et M. MAUTOR, instituteur et secrétaire communal.



Départ le Lundi 28 Juillet, pour arriver en Suisse, le Jeudi 31 Juillet 1947.

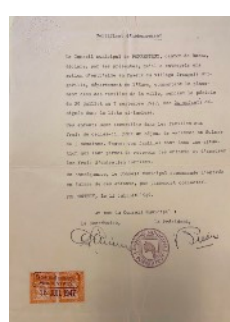


Photo du groupe des 24 enfants et des 3 accompagnants



La Municipalité Porrentruy prend à sa charge les frais de chemin de fer de la ville de Delle (France) à Porrentruy (Suisse)

Le Conseil Général attribue une subvention de 5000 Fr pour couvrir les frais de voyage des enfants.



Certificat d'hébergement produit par le Conseil municipal de Porrentruy, afin de permettre l'entrée des 24 enfants sur le territoire Suisse.

MUNICIPALITE DE PORRENTRUY
 Liste des enfants d'Igovie, département de l'Yonne, France, qui passeront leurs vacances en Suisse du 29 juillet au 7 septembre 1947.

Filles: Nom	Prénoms	Age
1. Béranger	Monique	10 ans
2. Bréhan	Otilie	13 ans
3. Dohris	Yvonne	8 ans
4. Debuigny	Jacqueline	9 ans
5. Debuigny	Olette	10 ans
6. Dumontier	Gisette	13 ans
7. Fontaine	Johelle	11 ans
8. Guérin	Monique	13 ans
9. Guillemin	Ginette	12 ans
10. Pasquier	Micheline	13 ans
11. Redon	Ginette	9 ans
12. Sautret	Gisèle	12 ans
13. Varn	Liliane	14 ans
Garçons:		
14. Bayeux	Olivier	11 ans
15. Bernier	Serge	10 ans
16. Bigot	Jean	8 ans
17. Bortel	Jean-Jacques	13 ans
18. Colombel	Karlial	13 ans
19. Delamare	Florent	12 ans
20. Duval	Michel	12 ans
21. Pouligny	François	11 ans
22. Rabouille	Marc	13 ans
23. Rabouille	Pierre	10 ans
24. Willemans	Serge	12 ans

15 JUL 1947

Liste des 24 enfants igovillais accueillis en Suisse.

◆ Le 31.07.47 Arrivée des enfants à Porrentruy (par la presse helvétique)

« Article Le Démocrate journal Suisse du 31 Juillet 1947 »



PORRENTRUY. - 24 fillettes et garçons sont arrivés mardi par l'express de 17 h, en gare de Porrentruy. Ils étaient accompagnés de M. BOILLOT maire, de Mme BOILLOT et de M. MAUTOR, instituteur et secrétaire communal.

Dès leur descente du train, ils ont été conduits à l'hôtel du Simplon où, après avoir été débarbouillés, ils sont partis d'Igovie lundi dans l'après-midi pour arriver à Porrentruy le lendemain soir. Une collation, oh, combien appréciée leur a été servie.

M. Le Docteur Jaillard leur fit ensuite passer une visite médicale puis tout ce petit monde, qui a fait une excellente impression, fût dirigé sur l'hôtel de ville. Là, dans la grande salle des conférences, en présence des membres du Conseil, des dames du Comité d'Igovie, des personnes charitables qui s'étaient annoncées pour héberger des enfants de cette localité de l'Eure que Porrentruy a adoptée, M. Paul CALAME, président du Comité d'Igovie et conseiller municipal a prononcé une allocution. Il a souhaité la bienvenue aux hôtes de la cité au nom du conseil municipal et de la population, félicité le maire BOILLOT de ne pas avoir douté de la générosité du chef-lieu de l'Ajoie, donné quelques conseils aux enfants qui passeront cinq semaines dans les familles bruntrutaines et remercié les boys-scouts catholiques et protestants qui ont fait la collecte décidée par le conseil Communal, les familles qui ont facilité la tâche du Comité d'Igovie en adoptant une fille ou un garçon, MM. MISERES et GUERDAT, des oeuvres sociales, comme toutes les personnes, ont facilité sa tâche. M. BOILLOT a répondu en évoquant quelques souvenirs de notre ville où il est né et disant l'émotion qu'il a ressentie quand il a su que Porrentruy allait venir en aide à ses administrés, comme aussi la joie qu'il éprouvait de se sentir entouré d'une si profonde sympathie. Puis en termes charmants, il a remercié la commune, M. BILLIEUX, maire de Porrentruy, M. CALAME, la population. M. Ch. SIGGIST agent consulaire, lui a succédé pour recevoir et saluer au nom de M. LOEVEN-BRUCK, consul général de France, et en son nom personnel M. le maire, Mme BOILLOT, M. MAUTOR secrétaire municipal et les enfants de la commune d'Igovie. Il a eu, à leur égard des mots aimables comme aussi à l'égard de l'autorité municipale de la ville de Porrentruy et de la population.

Ce fut une manifestation fort simple mais très cordiale après laquelle, garçons et fillettes s'en furent, un peu émus, dans les familles où ils recevront une large hospitalité pour que leur santé se raffermisse et pour qu'ils passent dans notre riante Ajoie des jours heureux.

◆ Lors du week-end de la Pentecôte, le Samedi 15 et le Dimanche 16 Mai 1948, la Municipalité de Porrentruy est invitée à Igoville

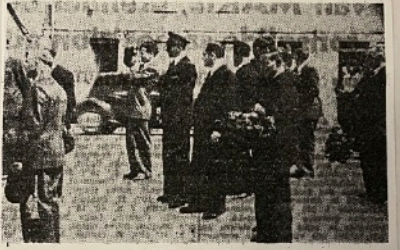
M. BILLIEUX Maire de Porrentruy invité, est fait citoyen d'honneur et inaugure la rue de Porrentruy, au nom de sa ville.

Paris Normandie du 18 Mai 1948 : « Le Conseil municipal de Porrentruy (Suisse) a rendu visite à sa filleule : Igoville »

Où son maire, fait citoyen d'honneur igovillais , a inauguré une rue au nom de son propre pays

Normandie
Le Conseil municipal de Porrentruy (Suisse) a rendu visite à sa filleule : IGOVILLE

Où son maire, fait citoyen d'honneur igovillais a inauguré une rue au nom de son propre pays



Les personnalités au monument aux Morts

Décorée aux couleurs suisses et françaises, la petite cité d'Igoville présentait un visage tout particulier. Les habitants sur leurs portes dévissaient gaiement, tandis que les enfants, parés de leurs plus beaux atours, arboraient un large sourire.

Samedi, à heures. Face au monument aux Morts, M. BOILLOT, maire, consultait fébrilement sa montre, scrutait la route d'un œil interrogateur, mais son visage se détend à l'arrivée de trois puissantes voitures dont le numéro minéralogique est suivi de la croix suisse. On en voit descendre aussitôt M. Billieux, maire de Porrentruy, accompagné de MM. CALAME, LANG, DIEHL, CHEVILLAT, KRINGER, GRILLON, CONRAD, SCHAFFTER, adjoints et conseillers municipaux, ainsi que M. Xavier BILLIEUX, secrétaire municipal.

Premières poignées de main, premières impressions de voyage. A peine les voitures garées au domicile de M. BOILLOT, une réception intime a lieu à la mairie. Les enfants, sous l'œil vigilant de leur sympathique maître, M. MAUTOR, sont là et au cours d'une première prise de contact entre les deux municipalités, on peut assister à quelques scènes vraiment touchantes de bambins retrouvant leurs parrains suisses : chez lesquels ils avaient, l'été dernier, et si belles vacances. La glace est vite rompue. Et à la sortie de la mairie, ce ne sont plus des étrangers, si tant est que les Suisses en soient, mais des amis qui visitent la commune.

Une aimable invitation à dîner de M. le Sous - Préfet des Andelys privera quelques heures Igoville de ses hôtes.

Pendant ils y reviendront se reposer dans la nuit. Dimanche étant le jour des réceptions officielles. Un peu avant 10 heures, on notait l'arrivée de MM. MENDES-FRANCE, ancien ministre, et TOMASINI, Sous-préfet. Quelques Instants plus tard, la cérémonie commençait à la mairie.

Après l'hymne Suisse, chanté par les enfants des écoles, M. BOILLOT ouvrait le feu des discours en souhaitant la bienvenue et en exprimant sa reconnaissance à ses amis. Il rappelle notamment comment, natif de Porrentruy, il eut l'idée de solliciter son parrainage pour Igoville. Il rend ensuite un hommage particulier à M. CALAME, président du Comité d'Igoville, qui selon ses propres paroles, par son dévouement, a su faire du séjour de nos enfants dans les familles de Porrentruy, un enchantement. « Si Igoville se relève de ses malheurs avec plus d'entrain, il le doit à votre générosité »

« Amis et unis par le cœur, que vive toujours l'amitié de la Suisse pour la France, d'Igoville pour Porrentruy, marraine affectueuse et aimée »

M. MAUTOR, instituteur, se faisant l'interprète des familles des enfants si merveilleusement reçus en Suisse, remercie en leur nom, la Municipalité de Porrentruy, de l'accueil qui leur avait été réservé et en son nom personnel, d'avoir permis à ses petites de connaître des lieux que l'enseignement livresque ne peut leur faire deviner, faisant remarquer combien la propreté « morale » de la Suisse a pu impressionner les jeunes esprits des petits Français.

« N'est-ce pas à ces jeunes qu'il faut montrer la stupidité, l'absurdité de la guerre, eux, qui viennent de voir que 150 ans de paix ont amené comme bienfait en Suisse. »

M. TOMASINI, apportant le salut de la République, remercie dans un long exposé la Municipalité de Porrentruy, l'accueil chaleureux réservé aux enfants français en Suisse. Puis M. MENDES-FRANCE après ses remerciements personnels, exprime la gratitude du Gouvernement et évoque des souvenirs vivants de l'hospitalité réservée par la Suisse pendant la dernière guerre aux petits Français et prisonniers évadés. Il conclut : « mon grand Pays au remercie votre grand Pays ».

M. BILLIEUX, maire de Porrentruy, s'étend longuement exprimant son admiration pour la culture, les arts et les lettres français, et dit combien sa ville ne serait-ce que pour des raisons géographiques, est intimement liée à la France, dont, d'ailleurs elle fit un jour partie.

A l'issue de son discours, M. BILLIEUX remet à M. BOILLOT, un souvenir, sous forme d'un plateau d'argent aux armes de la Confédération Helvétique.

A l'occasion de cette petite fête, quelques victuailles avaient été distribuées aux vieux d'Igoville, M. LEFRANCOIS se fait leur interprète et vient remercier la Municipalité en toute simplicité.

En cortège, les autorités se rendent ensuite au cimetière, au Monument aux Morts, ainsi qu'au cimetière militaire où des gerbes sont déposées aux accents de la Marseillaise, chantée par les enfants des écoles.

Une autre cérémonie suivra quelques temps plus tard, au cours de laquelle M. BOILLOT en un geste symbolique coupera le ruban inaugurant la rue de Porrentruy.

A l'issue du vin d'honneur, un extrait des délibérations est remis à M. le Maire et à ses collègues de Porrentruy, ainsi M. BOILLOT les désignant citoyens d'honneur d'Igoville. Dans l'après-midi, après un déjeuner qui a réuni toutes les autorités à Saint-Adrien, les hôtes Suisses repartent, non sans avoir exprimé une dernière fois combien il avait été touchés de l'accueil d'Igoville, et combien ils désirent maintenir les excellentes relations qui unissent nos deux Pays.

le Maire d'Igoville indiquera dans une lettre datée du 12 juin 1948, à l'attention de la Municipalité de Porrentruy,

« Nous vous adressons 2 exemplaires de journaux relatant notre petite cérémonie. Le reporter a fait une sérieuse omission en oubliant de parler de l'excellent discours de M. CALAME. Nous vous prions de bien vouloir l'en excuser ».

Après l'hymne suisse, chanté par les enfants des écoles, M. BOILLOT, ouvert le feu des discours en souhaitant la bienvenue et en exprimant sa reconnaissance à ses amis. Il rappelle notamment comment, natif de Porrentruy, il eut l'idée de solliciter son parrainage pour Igoville. Il rend ensuite un hommage particulier à M. CALAME, président du Comité d'Igoville, qui selon ses propres paroles, par son dévouement, a su faire du séjour de nos enfants dans les familles de Porrentruy, un enchantement. « Si Igoville se relève de ses malheurs avec plus d'entrain, il le doit à votre générosité »

« Amis et unis par le cœur, que vive toujours l'amitié de la Suisse pour la France, d'Igoville pour Porrentruy, marraine affectueuse et aimée »

M. MAUTOR, instituteur, se faisant l'interprète des familles des enfants si merveilleusement reçus en Suisse, remercie en leur nom, la Municipalité de Porrentruy, de l'accueil qui leur avait été réservé et en son nom personnel, d'avoir permis à ses petites de connaître des lieux que l'enseignement livresque ne peut leur faire deviner, faisant remarquer combien la propreté « morale » de la Suisse a pu impressionner les jeunes esprits des petits Français.

« N'est-ce pas à ces jeunes qu'il faut montrer la stupidité, l'absurdité de la guerre, eux, qui viennent de voir que 150 ans de paix ont amené comme bienfait en Suisse. »

M. TOMASINI, apportant le salut de la République, remercie dans un long exposé la Municipalité de Porrentruy, l'accueil chaleureux réservé aux enfants français en Suisse. Puis M. MENDES-FRANCE après ses remerciements personnels, exprime la gratitude du Gouvernement et évoque des souvenirs vivants de l'hospitalité réservée par la Suisse pendant la dernière guerre aux petits Français et prisonniers évadés. Il conclut : « mon grand Pays au remercie votre grand Pays ».

M. BILLIEUX, maire de Porrentruy, s'étend longuement exprimant son admiration pour la culture, les arts et les lettres français, et dit combien sa ville ne serait-ce que pour des raisons géographiques, est intimement liée à la France, dont, d'ailleurs elle fit un jour partie.

A l'issue de son discours, M. BILLIEUX remet à M. BOILLOT, un souvenir, sous forme d'un plateau d'argent aux armes de la Confédération Helvétique.

A l'occasion de cette petite fête, quelques victuailles avaient été distribuées aux vieux d'Igoville, M. LEFRANCOIS se fait leur interprète et vient remercier la Municipalité en toute simplicité.

En cortège, les autorités se rendent ensuite au cimetière, au Monument aux Morts, ainsi qu'au cimetière militaire où des gerbes sont déposées aux accents de la Marseillaise, chantée par les enfants des écoles.

Une autre cérémonie suivra quelques temps plus tard, au cours de laquelle M. BOILLOT en un geste symbolique coupera le ruban inaugurant la rue de Porrentruy.

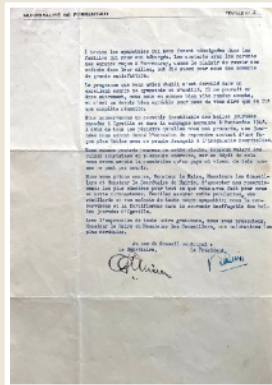
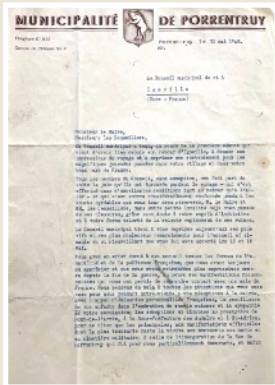
A l'issue du vin d'honneur, un extrait des délibérations est remis à M. le Maire et à ses collègues de Porrentruy, ainsi M. BOILLOT les désignant citoyens d'honneur d'Igoville. Dans l'après-midi, après un déjeuner qui a réuni toutes les autorités à Saint-Adrien, les hôtes Suisses repartent, non sans avoir exprimé une dernière fois combien il avait été touchés de l'accueil d'Igoville, et combien ils désirent maintenir les excellentes relations qui unissent nos deux Pays.



Photos prises devant la Mairie d'Igoville, lors de la visite de la délégation de la ville de Porrentruy le week end de la Pentecôte en 1948

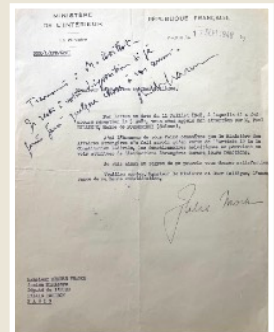
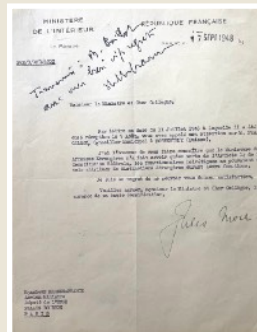


Plateau offert par M.BILLIEUX maire de Porrentruy, en souvenir du parrainage de 1947.



Le 31.05.48
Lettre de remerciement de la
Municipalité de Porrentruy adressée
au conseil municipal d'Igoville,
après leur visite en France le 15 et
le 16 Mai 1948

Le 17.09.48
Deux lettres signées par Jules MOCH ministre de
l'intérieur de l'époque, qui répond à Pierre MENDES-
FRANCE, qui renverra ces courriers à M. BOILLOT
maire d'Igoville.



Pierre MENDES FRANCE fait savoir avec « ses vifs regrets » que M. Paul CALAME président du Comité de soutien à Igoville et Paul BILLIEUX, Maire de Porrentruy ne pourront recevoir, conformément à la Constitution Fédérale de distinction de la part de la France



Frelons asiatiques



● Si vous voyez un nid de frelons :

L'Agglo Seine Eure propose désormais une prise en charge à hauteur de **80 € maximum par nid** en complément du financement du Département de l'Eure.

- N'intervenez pas seul et ne restez pas à proximité du nid,
- Faites votre demande d'intervention et de prise en charge auprès de l'Agglo, en prenant soin d'y joindre photos et localisation du nid avec sa hauteur,
- Attendez le retour de la collectivité puis choisissez une entreprise agréée sur www.frelonasiatique27.fr. N'hésitez pas à demander **plusieurs devis**, afin de bénéficier du tarif le plus avantageux.

Contacter le service biodiversité

☎ **02 32 50 89 52** @ 📞 📱 ✉
 ✉ biodiversite@seine-eure.com

demande d'intervention et de prise en charge



La voirie



● Entretien de la voirie assuré par l'Agglo

C'est une compétence de l'agglo Seine-Eure, gérée par la Direction des services techniques, de l'environnement et du cadre de vie de l'agglomération.

Elle réalise l'entretien de la voirie sur l'ensemble des communes du territoire (travaux de réfection de la chaussée et des trottoirs), mais aussi notamment le rebouchage de «Nids de poule», le désherbage (avec absence de produits phytosanitaires), le fauchage des accotements.

Elle a en charge des parcs d'activités et des ouvrages d'art (ponts...) mais aussi la signalétique horizontale (marquage peinture) ou verticale (panneaux).

Des aménagements qualitatifs sont réalisés (dans les centres bourg, sur l'axe structurant, sur la voie verte, les aires de camping-car, les espaces pour le covoiturage, les arrêts de bus, ...)

Des petits aménagements pour les communes du territoire sont également réalisés (bordures et trottoirs, plateaux ralentisseurs, dos d'ânes, petits parkings, carrefours...).



Contacter le service de la voirie

☎ **02 32 50 89 30** ✉ voirie@seine-eure.com



◆ Numéros de téléphone utiles

● Santé - Soins à Igoville

● Cabinet Médecins

Cabinet Médical des Docteurs
LANIC Jean-Marie
JOUVIN DAYOT Véronique

📍 45 rue de Lyons, 27460 IGOVILLE

☎ **02 35 23 16 17**

● Pharmacie Centrale

📍 47 rue Lyons, 27460 IGOVILLE

☎ **02 35 23 22 29**

● Cabinet d'Infirmiers

📍 45 rue Lyons, 27460 IGOVILLE

☎ **02 35 23 22 08**

● Clinique Vétérinaire Mon Vêto

📍 46 rue de Lyons, 27460 IGOVILLE

☎ **02 35 64 96 20**

● Besoin d'un médecin

Quand les
cabinets
médicaux
sont fermés ?



EN SEMAINE
APRÈS 20H

LE WEEK-END :
le samedi
à partir de 12h

UN JOUR FÉRIÉ

Appelez le : ☎ **116 117**

et uniquement le ☎ **15**
en cas d'urgence vitale

VOTRE NOUVEAU NUMÉRO DE
MÉDECIN GÉNÉRALISTE DE GARDE

116-117

NUMÉRO GRATUIT JOIGNABLE EN NORMANDIE

● Pôle Santé Seine Eure



📍 4, Rue de Rouen, 27460 IGOVILLE

● **Kinésithérapie** ➡ du Lundi au vendredi

☎ **02.35.23.05.65**

● **Ergothérapie** ➡ le Mercredi et le Samedi

☎ **06 32 23 75 40**

● **Podologie** ➡ Le Mardi

☎ **06 75 73 91 67**

● Le 114 Numéro d'urgence national



Uniquement accessible par SMS ou Fax, pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler.



Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

☎ **02 32 98 90 90**

✉ letremplin@pontdelarche.fr

France Services : 52 rue du Général de Gaulle à Pont de l'Arche

● Pharmacie de garde 24h/24h ouverte proche de vous



☎ **32 37**

ou

🌐 <http://www.3237.fr>

- **Pompiers**, incendie et secours : ☎ **18**
- **Gendarmerie** : ☎ **17**
- **SAMU Urgences médicales** : ☎ **15**
- **Centre anti-poison** : ☎ **02 41 48 21 21**



France
services

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.



Agenda Mai 2023 à Novembre 2023

QUAND	INFORMATIONS	PRECISIONS	A QUEL ENDROIT
SAMEDI 13 MAI	SPECTACLE DE DANSE ASCI	À 19H	SALLE DU FORT DE LIMAIE
JEUDI 18 MAI	MESSE	À 10H30	
MARDI 23 MAI	PIQUE NIQUE	ADHÉRENTS CIAV	ESPACE DES ASSOCIATIONS
MERCREDI 31 MAI	PERMANENCE CCAS INSCRIPTION REPAS ET COLIS DES ANCIENS	DE 13H30 À 16H30	MAIRIE
DIMANCHE 4 JUIN	FÊTE DES MÈRES	👩👧👦	BONNE FÊTE
 VENDREDI 9 JUIN	CÉRÉMONIE HOMMAGE AUX SOLDATS TOMBÉS POUR LA FRANCE LE 09.06.1940	À 18H30	MONUMENT AUX MORTS
MARDI 13 JUIN	CROISIÈRE SUR LA SEINE ARMADA	ADHÉRENTS CIAV	
DIMANCHE 18 JUIN	FÊTE DES PÈRES	👨👧👦	BONNE FÊTE
MARDI 20 JUIN	VISITE DE LA FAÏENCERIE LAMBERT À IGOVILLE, RESTAURANT LE MIDI ET VISITE D'UN VERRIER D'ART L'APRÈS MIDI.	ADHÉRENTS CIAV	
VENDREDI 23 JUIN	OUVERTURE DE L'ACCUEIL DU LUNDI 10 JUILLET JUSQU'AU JEUDI 31 AOÛT 2023	DATE LIMITE POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT (PLACES LIMITÉES)	
VENDREDI 23 JUIN	KERMESSE DE L'ÉCOLE	À PARTIR DE 17H	ÉCOLE D'IGOVILLE
SAMEDI 24 JUIN	PERMANENCE CCAS INSCRIPTION REPAS ET COLIS DES ANCIENS	DE 9H00 À 11H00	MAIRIE
SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 JUIN	TOURNOI DE FOOT		AU PARC DES LOISIRS
DIMANCHE 2 JUILLET	FÊTE DES FAMILLES	À PARTIR DE 10H00 RESTAURATION SUR PLACE POSSIBLE	SALLE DU FORT DE LIMAIE
JEUDI 6 JUILLET	FESTIVAL « LES EMBARQUÉS EN ESCALES ».	SPECTACLE À 19H00	PARC DES LOISIRS
  JEUDI 6 JUILLET	VISITE DANS NOTRE COMMUNE DE L'AMBASSEUR DE SUISSE M. ROBERTO BALZARETTI,	ÉVOQUER LES LIENS ENTRE PORRENTRU Y ET IGOVILLE	
SAMEDI 22 JUILLET	FOIRE À TOUT	PAR LA PÉTANQUE IGOVILLAISE	SALLE DU FORT DE LIMAIE
MERCREDI 26 JUILLET	PERMANENCE CCAS INSCRIPTION REPAS ET COLIS DES ANCIENS	DE 13H30 À 16H30	MAIRIE
SAMEDI 26 AOÛT	PERMANENCE CCAS INSCRIPTION REPAS ET COLIS DES ANCIENS	DE 9H00 À 11H00	MAIRIE
DIMANCHE 1 OCTOBRE	UNE COURSE ET UNE MARCHÉ ORGANISÉE PAR L'ASCI	AU PROFIT DE L'ASSOCIATION	SALLE DU FORT DE LIMAIE
DIMANCHE 1 OCTOBRE	FÊTE DES GRANDS-PÈRES	👨👧👦	BONNE FÊTE
DIMANCHE 15 OCTOBRE	REPAS DES ANCIENS	INSCRIPTIONS LORS DES 4 PERMANENCES CCAS	SALLE DU FORT DE LIMAIE
VENDREDI 8 DÉCEMBRE	SORTIE À LA FERME DE LA MICHAUDIÈRE ET LES VILLAGES ILLUMINÉS DANS L'ORNE.	ADHÉRENTS CIAV	
DIMANCHE 5 MARS	FÊTE DES GRANDS-MÈRES	👩👧👦	BONNE FÊTE

Mairie d'Igovieille :

16 rue de LYONS

27460 IGOVILLE

Tél : [02.35.23.01.94](tel:02.35.23.01.94)

Fax : 02.35.02.11.66

Adresse mail

mairie@commune-igoville.com



www.commune-igoville.com

Panneau Pocket

Suivez l'actualité et les alertes de la commune avec l'application PanneauPocket



Pour télécharger l'application

Disponible sur
App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

EXPLORE IT ON
AppGallery



Suivez nous sur les Réseaux sociaux



www.facebook.com/Igovieille27/



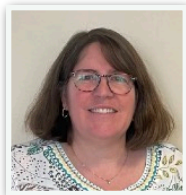
<https://twitter.com/IgovieilleCommune>

Les permanences des élus

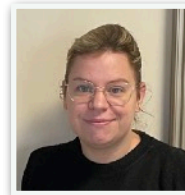
- **Mme BREEMEERSCH Nathalie**
Le Maire > le lundi ou le mercredi sur rendez-vous
- **M. MACÉ Emmanuel**
1er Adjoint > sur rendez-vous

- **Mme DELBÉ Sandrine**
2ème Adjointe > sur rendez-vous
- **M. JAHIER Gwenaël**
3ème Adjoint > Le Samedi matin sur RDV
- **Mme LE MAIRE Brigitte**
4ème Adjointe > sur rendez vous

Secrétariat de Mairie



• Sylvie CAUDEVILLE



• Edwige CHAPELLE

Horaires d'ouverture

Parc des Loisirs

Du 1 avril au 30 septembre

8H00 - 21H00

Du 1 octobre au 31 mars

8H00 - 20H00

Cimetière

En semaine

9H00 - 17H00

Weekend

9H00 - 19H00

Mairie

🕒 LUNDI

9H00 à 11H00 - 14H00 à 17H00

🕒 MARDI

- 14H00 à 17H00

🕒 MERCREDI

9H00 à 11H00 et 14H00 à 17H00

🕒 JEUDI

9H00 à 11H00 - 14H00 à 17H00

🕒 VENDREDI

- 14H00 à 11H00

🕒 SAMEDI

9H00 à 11H00